91-02319/

Canadian Advisory Council on the Status of Women

National Office

110 O'Connor Street, 9th Floor
Box 1541, Station B
Ottawa, Ontario
K1P 5R5
(613) 992-4975
Fax: (613) 992-1715

Eastern Regional Office

2021 Union Avenue
Suite 875
Montreal, Quebec
H3A 2S9
(514) 283-3123
Fax: (514) 283-3048

Western Regional Office

220-4th Avenue S.E., Room 270
Box 1390, Station M
Calgary, Alberta
T2P 2L6
(403) 292-6668
Fax: (403) 292-6673

Fall 1990

The Honourable Mary Collins, P.C., M.P.
Minister Responsible for the Status of Women
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Minister:

I am pleased to present the seventeenth Annual Report of the Canadian Advisory Council on the Status of Women. It provides the details of the Council's activities and expenditures for the fiscal year 1989-90.

Yours sincerely,

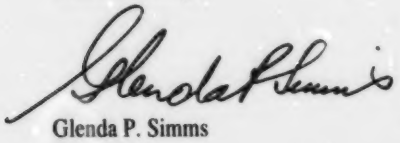

Glenda P. Simms
President

Table of contents

1 **President's message**

2 **Objectives and structure**

3 **Members of the Council and reports**
- President
- Past president
- Western vice-president
- Eastern vice-president
- Members

16 **Recommendations**

22 **Issues tracking**

26 **Publications**

30 **Meetings and conferences**
- Council meetings
- National symposium on women's place in the economy
- Federal/provincial/territorial advisory councils presidents' meetings

34 **Departments of the Council**
- President's office
- Research department
- Publications department
- Public affairs department
- Administration department

38 **Financial statement**

President's message

As the new Council president, I am pleased to present my first annual report which outlines the activities of the past fiscal year and also looks to future directions.

I want to start by thanking Sylvia Gold for her excellent leadership of the Council during her years as president from 1985 to 1989. Her term was marked by a remarkable output of important research which has further enhanced the Council's reputation.

As we enter the 1990s, I would like to share with you my vision of the future of the Council, which builds on and adds to its past work. Canadian society has changed considerably since the Council's establishment in 1973. Ours has become an increasingly multicultural and multiracial country. Women who are doubly disadvantaged by racism, poverty, ageism, or other forms of discrimination have specific needs which must be addressed as we struggle for the equality of all. Racial minority, Aboriginal, rural, lesbian, and immigrant women, as well as those of us who are young, poor, elderly or disabled, require the vigilant support of all.

My goal as president is to build bridges between the Council and these specific groups of women, while enhancing relations with those who know the Council well, to ensure that our work is all-inclusive and deals with a broad base of status-of-women issues.

The federal government is an important constituency for the Council. In addition to the regular discussions with the Minister Responsible for the Status of Women, I wish to establish close working relationships with other government departments whose mandate is to advance the status of women in Canada. Through access to the expertise of governmental organizations as well as mutual co-operation, the Council will be better able to serve the women of Canada.

Council members are the eyes and ears of women in their respective regions. I place great importance on working closely with Council members; with their assistance, the administrative arm of the Council can remain better informed of women's concerns throughout Canada.

Serving the women of a country as large and diverse as Canada is an ambitious and awesome goal. However, I look forward to the challenge and am confident that with the hard work, ideas, and co-operation of individual women, members of women's organizations, Council members and staff, the Council will be able to represent the concerns, values, and aspirations of all equality-seeking women.

Glenda P. Simms

Objectives and structure

Background

In its report tabled on December 7, 1970, the Royal Commission on the Status of Women in Canada recommended the creation of a federal Status of Women Council (recommendation 166).

In 1973, the Canadian Advisory Council on the Status of Women was established as an independent organization funded by the federal government. The Council was granted legal status through Order-in-Council PC 1976-781, which stipulates that the CACSW is considered to be:

" (i) an agent of Her Majesty in right of Canada; and

(ii) a Commission for the purpose of subsection 32(3) of the Public Service Superannuation Act."

Mandate

The CACSW mandate is twofold:

"(a) to bring before the government and the public matters of interest and concern to women; and

(b) to advise the Minister on such matters relating to the status of women as the Minister may refer to the Council for its consideration or as the Council may deem appropriate."

Composition

The Council is composed of a maximum of 30 members appointed by the federal Cabinet, through Orders-in-Council. Twenty-seven part-time members are appointed to three-year terms; collectively, they represent the regional, cultural, occupational, and ethnic diversity of Canada as well as both official languages. The Council has three full-time members: the president (appointed to a five-year term) and the two vice-presidents (appointed to three-year terms) who represent the eastern and western regions of the country. The CACSW Executive Committee includes the president, the two vice-presidents, and two other members (one anglophone, one francophone) elected by the Council for a one-year term.

Role

The function of the Council is to represent as fully as possible the concerns, values, and aspirations of all women in Canada.

Council members ensure a continuing liaison with women's organizations in their provinces or territories, maintain the CACSW research agenda, and formulate and adopt Council recommendations on a wide range of issues aimed at improving the status of women. As an agency operating at arm's length from the government, the Council reports to Parliament through the Minister Responsible for the Status of Women, thus allowing the Council to maintain a voice within Parliament while retaining its right to publish without ministerial consent.

Members of the Council and reports

President

Glenda P. Simms, appointed as president of the Canadian Advisory Council on the Status of Women (CACSW) in December 1989 for a five-year term, has a strong background as an acknowledged advocate for women and minority groups.

Born in Jamaica, Dr. Simms emigrated to Canada in 1966. She earned her B.Ed. (1974), M.Ed. (1976), and Ph.D. (1985) in Educational Psychology from the University of Alberta. A teacher by profession, Dr. Simms most recently has been an associate professor in the Faculty of Education at Nipissing University College in North Bay, Ontario, where from 1987 to 1989 she was responsible for the Native Education program. Prior to that, she served as the supervisor of Intercultural Education and Race and Ethnic Relations for the Regina Public School Board (1985-1987). She has also taught at the Saskatchewan Indian Federated College, affiliated with the University of Regina (1980-1985), the University of Lethbridge (1977-1980), in northern Alberta (1966-1972), and in Jamaica (1961-1966).

Dr. Simms has had a longstanding involvement in women's, minority, and community issues. In the past, she served as a member of the Board of Directors of the Ontario Housing Corporation; a board member of the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women; and past president of the Congress of Black Women of Canada. Currently, she is a member of the Women's Advisory Committee on Employment Equity to the President of the Treasury Board of Canada; and member of the Review Board of the Journal of Indigenous Studies. She has written extensively on issues such as communicating feminist research and the women's movement and its relationship to minority women. Dr. Simms is currently working on a book examining racism in Canadian society.

Under Dr. Simms' leadership, the Council will focus on empowering women, particularly women whose voices are not heard, and on unifying equality-seeking women's groups to make the 1990s a decade of revitalization for feminism in Canada.

President's report

Speeches

In the first three months of her term as President, Dr. Simms spoke to a wide variety of audiences:

"Race and Ethno-cultural Equity in Professional Development", Parry Sound School Board, Parry Sound, Ontario (January);

"Women in Non-traditional Jobs", Women in Engineering, Concordia University, Montreal (February);

"Double Jeopardy: Race and Gender Bias", Black History Month, Halifax (February);

"Women and the Economy", Halifax and Dartmouth Congress of Black Women, Halifax (February);

"How the CACSW Can Assist Women's Groups in Nova Scotia", Graham Creighton Junior High School, Westphal, Nova Scotia (February);

"Briefing Day on Systemic Discrimination", Ontario Ministry of Citizenship, Toronto (February);

"Visible Minority Women and the CACSW", Industrial Relations Research Association, McMaster University, Hamilton, Ontario (March);

"Feminism in the 1990s", University of Ottawa Law School, Ottawa (March);

"The CACSW in the 1990s", women's groups, Vancouver (March);

"A Vision for Women in the 1990s", Ryerson University's International Day Against Racism, Toronto (March).

Conferences

Dr. Simms attended two conferences:

"Opinion Leader on Immigration Levels for 1991-1995", Employment and Immigration Canada, Ottawa (January 25);

"Women and the Economy", CACSW Symposium, Ottawa (March 12-13).

Presentations to parliamentary committees

Dr. Simms made two presentations to parliamentary committees:

Legislative Committee on Bill C-21, An Act to Amend the *Unemployment Insurance Act*;

Legislative Committee on Bill C-43 (Abortion).

In the first three months of her term, Dr. Simms met with public service officials, academics, policy-makers, and visiting foreign dignitaries. During her tours of towns and cities in Canada, she met with leaders and members of women's groups, listening to their concerns and visiting women's shelters and cultural centres. Dr. Simms also informed the Canadian public about the Council's research and publications through personal interviews, news conferences, and television shows.

Past president

(1985-1989)

* **Sylvia Gold** was born in Montreal, and earned her B.A. (1967) and M.A. (1981) from McGill University. A teacher by profession, she taught at the elementary and secondary school levels for nine years. She became Executive Assistant to the Montreal Teachers' Association in 1971 and was Director of Professional Development Services for the Canadian Teachers' Federation from 1975 to 1985. In addition to her work on curricula, special needs students, multiculturalism, and other education issues, her responsibilities included the Federation's Status of Women program. Her work within the program focussed on research and publications on non-sexist curricula and school practices; improved career opportunities for women in education; and social issues such as child care, pornography, and the elimination of sexual harassment in the workplace. At the time of her appointment to the CACSW, Ms. Gold was on sabbatical leave completing her course work towards a doctoral degree in educational administration at the Ontario Institute for Studies in Education.

Under Ms. Gold's leadership the Council focussed on improving the social, economic, and legal status of women. Topics were identified in Council deliberations and consultations with women across Canada. Members and staff worked together to produce quality research and recommendations and to make the Council's work relevant and accessible to women and federal government policy-makers.

In the 1986-87 academic year, Ms. Gold was a member of a three-person External Review Committee set up by the Canadian Association of University Teachers to study the structure and functioning of the Association. In September 1987, Ms. Gold was named Auxiliary Professor in the Department of Administration and Policy Studies in Education of McGill University. In 1989, she was appointed as a faculty member at the Canadian Centre for Management Development.

Past president's report

Between April and August of 1989, Ms. Gold travelled in Canada, speaking to audiences about issues of national and regional importance and meeting women's groups.

Speeches

"The Equality Game", Secretary of State, Ottawa (April);

"Making Our Voices Count", women's groups, Prince Edward Island (May);

"National Policy Trends into the New Decade", Canadian Jewish Congress 22nd Triennial Plenary Assembly, Montreal (May);

"Sex, Race, and Equity", Conference on Sex, Race, and Equity, Glendon Campus, York University, Toronto (May);

"Progress Toward Equality: Creating New Partnerships", Confederation Club, Kitchener, Ontario (May);

"Achieving Equality: Toward a New Partnership", Professional Secretaries International 1989 Conference, Regina, Saskatchewan (May).

Western vice-president

Sylvia Farrant was named Western Vice-President of the CACSW in June 1989 for a three-year term following an active career in the fields of human resources and women's rights.

Ms. Farrant specialized in industrial relations at the University of Saskatchewan and graduated with a Bachelor of Commerce degree in 1975.

She began her career in Edmonton, working for a major oil company and was the first female labourer in gas plants in the North. Most recently she was responsible for policy development and labour negotiations. Her special interest in women's issues led her to develop policies and programs for women in the oil industry who wished to better co-ordinate the demands of family and career.

Ms. Farrant has served as the President of the Calgary Business and Professional Women's Club and has served that organization at both the provincial and national levels. She has also been involved in a number of other women's organizations including Calgary Women and the Law, and the Women's Legal Education and Action Fund.

Ms. Farrant has been a strong advocate of women in politics and has served as a women's issue advisor to candidates at the provincial and federal levels. She has been a frequent speaker to various community, church, school, and women's groups about job-hunting skills, time management, and assertiveness. She volunteered as a fitness instructor and supervisor for the YMCA and other youth groups.

Ms. Farrant has been extremely involved in issues such as sexual harassment, child care, and employment equity. She was also responsible for changes to the Alberta *Employment Standards Act* which resulted in improved maternity benefits.

Throughout her career and personal life and as a wife and mother of two pre-school children, Ms. Farrant has demonstrated foresight and dedication to the issues which affect the rights and equality of both men and women.

Western vice-president's report

Following Sylvia Farrant's appointment as Vice-President, the Council's western regional office, located in Calgary, established contact with a wide variety of organizations. The office, which serves Alberta, Saskatchewan, Manitoba, British Columbia, the Northwest Territories, and the Yukon, worked to increase public awareness of issues of concern to women. The Calgary office also developed a display of Council publications and materials for tours and conferences.

The office served as a resource centre for students, the media, and interested individuals who used the newspaper clipping files, library, and resource area for research.

A monthly column highlighting the Council's publications and activities was published in several magazines and newsletters. An outreach letter was sent to 5,000 individuals and groups in the western region to inform them of the Council's work.

Consultations

The western regional office developed a plan to meet with as many individuals as possible to highlight the work of the Council and to discuss issues affecting women and their families.

As a result of this strategy, the Western Vice-President held public meetings in Whitehorse, Yukon; Yellowknife, Northwest Territories; Winnipeg, Manitoba; Calgary, Alberta; and Regina, Saskatchewan.

A series of individual meetings were held in conjunction with Ms. Farrant's tours including consultation meetings with:

- representatives of immigrant and minority women's organizations across the west and north;
- academic researchers at the University of Calgary and the University of Saskatchewan;
- the directors of women's centres throughout the region.

Ms. Farrant was very active with the formation of the Calgary Pro-Choice Coalition, and was acting president of the CACSW from September to December of 1989.

Speeches

Throughout her first year, Ms. Farrant spoke to a variety of audiences:

"Women, Paid/Unpaid Work, and Stress — Looking for Changes in Canadian Society", to the public, Whitehorse (September);

"Reproductive Choice", to the public at pro-choice rally, Calgary (September);

"Women, Paid/Unpaid Work, and Stress", University of Calgary Department of Educational Psychology (September);

"Women, Paid/Unpaid Work, and Stress", Business and Professional Women's Club of Yellowknife (November);

"Canadian Charter of Rights: One Step Forward or Two Steps Back?", to the Soroptimist International Club, Winnipeg (January);

"Moms, Paid/Unpaid Work, and Stress", to homemakers, Calgary (March).

Presentations and Meetings

Ms. Farrant attended the Annual Meeting of the Canadian Research Institute for the Advancement of Women in Yellowknife and presented *Women, Paid/Unpaid Work, and Stress*; participated in a joint meeting of presidents of Advisory Councils on the Status of Women in Whitehorse; presented the Council's brief to the Legislative Committee on Bill C-21, An Act to Amend the *Unemployment Insurance Act*; participated in the launch of *Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?* and *Women's Reproductive Health, the Canadian Charter of Rights and Freedoms, and the Canada Health Act* in Ottawa; attended the February 1990 budget "lock-up" and the post-budget meeting with Michael Wilson; and presented the CACSW Main Estimates 1989-90 to the Standing Committee, Secretary of State.

During the past year, Ms. Farrant has given more than 100 interviews to the media on a variety of issues affecting the status of women in Canada.

Eastern vice-president

Ginette Busque was named Eastern Vice-President in June 1989 for a three-year term. She has been active in the women's movement for many years.

Ms. Busque earned a law degree from Laval University in 1975. A fervent advocate of women's rights, she subsequently became involved in several women's groups, including the YWCA, Nouveau Départ, and the Fédération des femmes du Québec.

Ms. Busque was a member of the YWCA board of directors from 1978 to 1984, and served two of those years as chair of the YWCA's Feminist Action Committee. She also was a representative for women's groups on the Committee for Non-Sexist Advertising of the Conseil du Statut de la femme du Québec. In 1985-86, she was a member of the board of directors of the Quebec Pension Board.

Ms. Busque served as president of the Fédération des femmes du Québec (FFQ) from 1985 to 1989, after having been active on the various committees of this organization. In her work with the FFQ committees, she studied a broad spectrum of women's issues, including pension reform, family law, pornography, constitutional issues, full employment, and abortion. Ms. Busque also shared responsibility for researching, designing, and writing two information packages entitled "La pornographie décodée", published in 1988, and helped design and write another entitled "Le pouvoir municipal, un outil à notre portée".

As part of her work with women's groups, Ms. Busque prepared and presented several briefs before parliamentary committees and commissions. She was responsible for the organization of a number of symposiums and gave speeches on various women's issues.

In addition to her voluntary work with women's groups, Ms. Busque has held several different positions in her paid work. From 1980 to 1982, she was a provincial co-ordinator for Nouveau Départ, an organization that provides a counselling program for women between the ages of 35 and 55 whose main occupation has been homemaking and raising children.

From 1982 to 1985, she was a consultant and assistant to the CACSW Eastern Vice-President, participating in various research projects. From January 1988 to June 1989, she was the chief researcher in a project to recognize the generic skills developed by women working at home or doing volunteer work. This project was sponsored by the Canadian Institute of Adult Education, Relais-Femmes, and the Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi.

Eastern vice-president's report

After taking office as Vice-President, Ginette Busque worked to intensify relations between the Council's eastern regional office, located in Montreal, and women's groups in the eastern region which includes Quebec, Newfoundland, Prince Edward Island, Nova Scotia, and New Brunswick.

Tours

During the first ten months of her mandate, Ms. Busque travelled to all the provinces in the eastern region:

- in Bathurst, New Brunswick, she took part in the "Journées d'étude provinciales" organized by the Fédération des Dames d'Acadie;
- in Forestville, on the Quebec North Shore, she participated in the regional activities celebrating the 50th anniversary of Quebec women's right to vote;
- in Rimouski, Quebec, she met with representatives of the Maison des femmes de Rimouski;
- in Edmundston, New Brunswick, she met with 20 representatives of women's groups in the region, visited a women's shelter, and took part in the inter-regional meeting of the Dames d'Acadie;
- in Chicoutimi and Jonquière, in the Saguenay region of Quebec, she met with representatives of women's shelters, a sexual assault centre, and various women's groups;
- in St. John's, Newfoundland, she organized a working session with representatives of ten groups in the area, met with local federal government officials and the new president of the provincial Advisory Council on the Status of Women, and visited the women's centre;
- in Charlottetown, Prince Edward Island, she met with representatives of the Women's Network, staff of the Advisory Council on the Status of Women, as well as the co-ordinators of the Transition House Association and the Rape Crisis and Sexual Assault Crisis Centre;
- in Halifax, she toured with the Council President, Glenda Simms, and met the director and representatives of the Association des Acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

The Eastern Vice-President has noted that violence, child-care services, abortion, and unemployment and, in general, factors enabling women to reconcile work outside the home and parental responsibilities are issues of great interest throughout Eastern Canada. Women in remote areas are also concerned with the accessibility of health services.

Symposiums, meetings, and other events

During the year, Ms. Busque organized separate working sessions with representatives of nine Quebec women's groups. She also took part in many events, including:

- a meeting with 12 national groups regarding abortion and the Daigle/Tremblay controversy;
- the launch of *Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?*;
- the Forum sur l'emploi, which brought together approximately 1,650 people from management, unions, the community, and government;
- a consultation with the Law Reform Commission of Canada on the issues of prostitution and pornography;
- a joint meeting with the status of women representatives of provincial and federal government departments and groups interested in the employment and vocational training of women;
- a national conference on employment equity, "New Partnerships for a Changing Economy: Beyond Employment Equity Compliance".

During the course of the year, the Eastern Vice-President granted numerous interviews to the press and electronic media. She also participated in the presentation of the Council's briefs on unemployment and abortion.

Speeches

In the past fiscal year, Ms. Busque spoke to audiences on a wide variety of issues. She was invited to speak on the role, the nature, and the mandate of the CACSW, as well as on the Council's research, especially on stress and work. She also gave speeches on pornography, the evolution of the status of women, and the current challenges faced by women.

Members

Throughout the year, members of the CACSW contributed many hours of their time, on a volunteer basis, to further the work of the Council. They attended numerous meetings and conferences, set research priorities, and reviewed manuscripts. At quarterly meetings of the full Council, the members developed terms of reference for research projects, monitored the Council's research agenda (as described in the CACSW Strategic Plan), and advised government through official Council recommendations. Members met with women in their home regions and carried out liaison work with women's groups, thus enhancing the Council's regional presence, learning about issues and concerns, and bringing the needs of their constituents to the Council's attention. The members also addressed women's groups and other organizations where they discussed a wide range of issues — often relating them to local conditions. The members also distributed Council publications to organizations, institutions, and individuals in their constituencies.

*** Myriam Berthoz Bernstein**

is the owner of Corporate Travel Consultants CTC Inc. She is also secretary-treasurer of the René Cassin Foundation for human rights and, for 28 years, has combined her work as a homemaker, consultant to small business, and volunteer with Montreal multicultural groups, her synagogue, and school committees. She served as Chair of the CACSW Economic Development Committee in 1988-89.

Eileen Best

is a freelance writer, chairperson of Theatre Prince Edward Island, and actively involved in community and arts organizations. A former college administrator and a past Vice-Chair of the P.E.I. Advisory Council on the Status of Women, she ran as a candidate in the 1989 provincial election. She is a councillor on the Cardigan Community Council.

Jacqueline Bissonnette-Dulude,

of Montreal, is a graduate of the Faculty of Law of the University of Montreal and President and Managing Director of the West-End Company Inc. She was in charge of fundraising for the Canadian Cancer Society for the Vaudreuil region for many years. She was a member of the CACSW Executive Committee in 1989.

Alice Brown

is a farmer with her husband in the Company of Brownhill Farms Ltd., a director of Calgary Co-op Association, and a board member of Federated Co-operatives Limited. She is a member of three women-in-agriculture groups and of the Calgary Chamber of Commerce Agribureau. She chaired the First Alberta Farm Women's Conference and was a member of the Alberta Agriculture Development Corporation Review Committee.

*** Johanne Denis,**

staff counsel for a municipality on the outskirts of Quebec City, practised law in a private firm for the first seven years of her career. She has taught high school dropouts and was a founding member of the Association des avocats de défense au Tribunal de la jeunesse, a member of the Association des femmes d'affaires de Québec, and president of an Optimist Club. She was a member of the CACSW Executive Committee in 1989.

Lynda Costello

is Manager, Compensation and Benefits, for Suncor Inc. Oil Sands Groups, Fort McMurray, Alberta. She is past president of the local Business and Professional Women's Club, has served on the Keyano College Founding Board of Governors (1978-83), and was director of food, accommodation, and registration for the 1985 Alberta Summer Games. She chaired the CACSW Legal Status Committee in 1988-90.

Patricia Jane Duncan,

a 25-year resident of the Yukon, is Office Administrator for Total North Communications Ltd. in Whitehorse, a founding member of the Women's Business Network, a member of the Yukon Status of Women Council, and an active member of the Girl Guides of Canada, Yukon Council.

*** Hélène d'Aigle,**

of Edmundston, New Brunswick, began her career in education and later counselled women and then penitentiary inmates. A community activist and journalist, interviewer, and program host on community radio, she writes "Relief féminin", a weekly column in the provincial French newspaper. She is a founding member of Réseau des femmes du Madawaska and was a member of the CACSW Executive Committee in 1989.

Emma Duncan-Kerr

is Director of Public Relations at Canadian Reynolds Metal Company Limited and president of the Baie Comeau Chamber of Commerce. She is also a founding member of the Regroupement des femmes de la Côte-Nord and Centre Émersion, a member of the Baie Comeau Career Women's Club, of Impact: Women in Non-traditional Jobs, of the North Shore Women's Shelter, and of the Baie Comeau Women's Centre.

*** Lawrie M. Edinboro,**

a behavioural counsellor with the Kent County Board of Education, Chatham, Ontario, is president of the Children's Aid Society, County of Kent, and a member of the Chatham Public Library Board of Trustees.

Kenneth Fisher,

of Ottawa, is a partner in Neighbours Consulting which specializes in workplace programs for men. He is a member of a number of groups combatting sexism, homophobia, and racism, such as the Glebe New Men's Group, the Ottawa-Hull Men's Forum, and the Men's Network for Change.

Penny Fancy

combines homemaking with assisting in the management of a family-owned real estate business in Saskatoon. A university graduate with a B.Sc. in Home Economics and a M.A. in English Literature, she has been a director with the Saskatoon Multicultural Council, hosted community radio programs, and is involved with various local organizations.

Dyanne Gibson,

President of Dyanne Gibson and Associates, Educational Consultants, is the author of *The Consumer's Guide to Universities*. Ms. Gibson is a part-time faculty member in the Humanities Division of York University. She has served as president of the Junior League of Toronto and as a director of the Canadian Mental Health Association.

Barbara Fisher

is a businesswoman and manager of a community-based investment corporation for small businesses in Kincardine, Ontario. She chairs the Training Subcommittee of the Grey Bruce Industrial Training Committee and is a director of the Chamber of Commerce and an ex-officio representative on the board of the area's economic development corporation. She served as a municipal reeve and councillor for nine years.

*** Darlene Hincks**

is a businesswoman and a councillor for the City of Regina. She is a member of the Board of Governors of the Regina General Hospital, a director of the Regina Economic Development Authority, the Potash Corporation of Saskatchewan, and the Saskatchewan Centre of the Arts. She is also involved with various volunteer organizations within the City of Regina.

Lyse Hubert-Bennett

is Director of Purchasing for J.A. Huber Ltée and a municipal councillor for the City of Roxboro, Quebec. She is director of the Chambre de commerce de Saint-Laurent and director of Citizen's Advocacy North-West of Montreal. She is a member of the Catholic Women's League of Canada, the Diocesan Convener Legislation Committee, the Career Women's Network of Montreal, and Échange entre Femmes de Ville Saint-Laurent.

Lorraine Leduc,

of Baie Comeau, is Advisor to the regional co-ordinator of the Office des personnes handicapées du Québec en Côte-Nord et au Nouveau-Québec, and is a founding member of the Regroupement des femmes de la Côte-Nord. She ran the "Pignons sur rue" project and led a provincial organization promoting non-institutional birth. A speaker and community activist, she works in education to provide equality for women.

*** Veronica Johnson**

is a member of the Immigration and Refugee Board of Canada. Previously, she was an educator with the Protestant School Board of Greater Montreal where she worked with adolescent mothers and taught English as a Second Language. As Chair of the West Island Black Community Association for two years, she has been active in its education, sports, recreation, and youth programs.

Norma Logan,

of Saint John, New Brunswick, is an elementary school teacher, a Special Education consultant, an E.S.O.L. Laubach Tutor-Trainer, a charter member of READ Saint John, and a member of the Canadian Federation of University Women. She was venue coordinator for the 1985 Canada Games. In 1989-90, she chaired the CACSW Economic Development Committee and was a member of the CACSW Executive Committee.

Lynne Kennedy

is Vice-President of Quartet Educational Solutions. She is Vice-Chair of the City of Vancouver Heritage Advisory Committee and is on the board of Westcoast LEAF. She recently served on the Coalition of National Voluntary Organizations, is the past Chair of Winning Women: Committee for Political Skills, Vancouver, and a past Co-Chair of the Federation of Junior Leagues of Canada.

JoAn Lynch Maurer

is Human Resources Consultant with John Fleury and Associates in Vancouver, specializing in career transition counselling. She is a past president of the Vancouver YWCA and was a delegate to the International Status of Women Forum in Nairobi in 1985.

Linda Oliver

is Regulatory Affairs Supervisor with Maritime Telegraph and Telephone Company Ltd. She is also a commissioner of the Halifax-Dartmouth Port Commission, a member of the Local Advisory Council (Canadian Jobs Strategy), and a past member and Chair of the Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women.

Cécile Rémillard-Beaudry,

a Manitoba teacher, is a member of the board of directors of Réseau (a Franco-Manitoban women's political organization), of Pluri-elles, and of the Saint-Boniface Diocesan Committee on the role of women in the church. She served as Chair of the CACSW Social Development Committee in 1989.

N. Jane Pepino,

a managing partner with the firm of Aird & Berlis in Toronto, is president of the Metro Toronto Action Committee on Public Violence Against Women and Children (METRAC). She is a former member of the Metro Police Commission and is widely recognized for her work on women's issues.

Agnes Richard,

a high school English teacher, is the author of *Threads of Gold*, which documents the 50-year history of women's work in outport Newfoundland. Actively involved in community and women's projects, she serves on the Provincial Board of the Heart and Stroke Foundation. She was chairperson of the Newfoundland Libraries Board, a provincial president of Newfoundland Women's Institutes, and a candidate in the 1989 provincial election.

Marie Daurice Perron,

of Hodgson, Manitoba, is Placement Officer of the Norway House Indian Band and has developed and delivered programs and services to Native peoples since 1972. She is executive director of Aboriginal Women of Manitoba Inc., board member of Gull Harbour Resort (Hecle Island), and past provincial director of the Manitoba Métis Women's Alliance. She served on the CACSW Executive Committee in 1988-89.

Margaret (Peggy) Ritcey,

a former nurse in Riverport, Nova Scotia, is actively involved in community and volunteer projects with women, palliative care with geriatric patients at the Fishermen's Memorial Hospital, the Girl Guide movement, and her church. She also served a three-year term as a CACSW member from 1979-81.

Joyce Robart,

a social worker and businesswoman, is vice-president of the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women. She is actively involved on the boards of several organizations, including the Black United Front of Nova Scotia, the Congress of Black Women (Halifax-Dartmouth Chapter), and commissioner of the Nova Scotia Legal Aid Board. She served as Chair of the CACSW Social Development Committee in 1989-90.

*** Eva Voisey,**

past-president of the Inuit Women's Association of Canada, was the first woman mayor elected in the Keewatin Region of the Northwest Territories. A former settlement counsellor and government liaison worker, she has been active in health, environmental, and social issues.

* Term ended or member resigned during the course of the year

Recommendations

At each Council meeting, members of the three issue-oriented committees — Legal Status, Social Development, and Economic Development — meet to define priority issues, monitor the research agenda, and develop recommendations which constitute official CACSW policy. They also invite researchers and representatives of groups to share their expertise on issues of interest to the Council. Such in-depth analysis is crucial to Council members in assisting them develop policy recommendations which are then passed on to policy-makers within the federal government and to other influential groups.

Women in agriculture

June 1989

Whereas

- it is essential to measure the amount of farm work done by women and children nationwide to accurately establish cost of production of any commodity, because cost-of-production statistics are used as base lines by marketing boards, government programs and insurance companies which sell crop insurance;
- existing national data sources (decennial census, census of agriculture, monthly labour force surveys) may exclude the many women who participate in farming activities, **due to the criteria and methods used to collect and process statistics**;
- the reference week for the decennial census does not take into account the seasonal nature of farming;
- this state of affairs was noted in *Growing Strong: Women in Agriculture*, a CACSW study published in November 1987;

the CACSW recommends

1. that Census questions as well as data collecting, processing and presentation methods be designed to:

(a) measure (in hours and rate of pay) the paid work done by women in agriculture;
(b) measure (in hours) the unpaid work done by women in agriculture;
(c) take into consideration secondary employment and work done in the home as well as the principal occupation, and do so on the basis of hours of work;
(d) measure the financial contribution made by women;
(e) measure (in hours and rate of pay) work done by children under 18 years of age;
(f) measure (in hours and rate of pay) work done by full- and part-time students;
(g) identify the status of women in the farming business ("femme collaboratrice", partner, shareholder, paid employee);

2. that June 24 to July 1 be made the reference week for the decennial census.

Women and taxation

June 1989

Whereas

- tax changes and tax reform measures affect women, men and families differently;
- official government policy documents do not discuss or analyze this differential impact;

the CACSW recommends

1. that the Department of Finance study all tax changes and reform measures at the formulation stage of tax policy for their specific impact on women and make their findings public;
2. that the existing tax structure be re-examined and that particular attention be paid to structuring tax changes so that economic disadvantages for women are eliminated.

The effects of agricultural chemicals on farm workers and farm families

September 1989

Whereas

- the effects of agricultural chemicals, including antibiotics, herbicides and insecticides, are potentially dangerous to the health of women and men farm workers and farm families;
- the effects upon farmers working directly with these chemicals are acknowledged but their effects on family members not working directly with these substances are inadequately studied:

the CACSW recommends that Health and Welfare Canada carry out research on the effects of agricultural chemicals upon the spouses and children of farm workers.

Charter analysis

September 1989

I. Attorney General

Whereas

- Attorneys General have not shown themselves to be vigorous advocates of women's rights, notwithstanding that women constitute more than half of the population which Attorneys General are mandated to represent;
- Attorneys General frequently defend legislation which threatens women's interests and, in so doing, offer equality arguments hostile to women's right to equal benefit of the law (for example, in *R. v. Morgentaler*, the Attorney General for Ontario argued that section 251 (therapeutic abortion) of the Criminal Code did not raise an issue of sex discrimination because men do not have abortions);
- Attorneys General frequently do not defend the substantive equality rights guaranteed in the Charter. Attorneys General have argued that section 15 of the Charter provides procedural guarantees only (for example, *Andrews v. Law Society of British Columbia*), generally have not accepted the view that section 15 imposes positive obligations on governments to assist disadvantaged groups in achieving equality,

and have not supported the remedy of extension in equality cases involving under-inclusive benefits (for example, *Schachter v. The Queen*);

- Attorneys General frequently do not put forward constitutional sex equality arguments to defend laws designed to overcome women's disadvantaged position (for example, *R. v. Seaboyer*), or neglect to mention the negative implications for women's section 15 sex equality rights resulting from particular Charter arguments (for example, *Borowski v. A.G. Canada*), or typically offer sparse evidence of women's disadvantage in cases involving challenges to laws that benefit or protect women (for example, *R. v. Lucas*);
- Attorneys General do not appear to understand that the basis of women's inequality is not that women are different from men, but that women are disadvantaged relative to men (for example, *Reference Re Family Benefits Act (N.S.)*);

the CACSW recommends

1. that the federal government develop a framework for equality to serve as the premise for Charter equality litigation conducted by or on behalf of the Attorney General of Canada, and that this framework be developed in consultation with organizations which may be engaged in constitutional equality litigation on behalf of women and other disadvantaged groups, and that the federal government encourage provincial and territorial governments to do likewise;
2. that the federal government develop a mechanism to notify organizations which conduct equality litigation on behalf of women and other disadvantaged groups that the Charter may be argued in litigation conducted
   (a) by the federal government; or
   (b) on behalf of provincial or territorial governments; or
   (c) by other parties or intervenors who have notified the federal Attorney General that Charter issues may arise in a particular case;
3. that the federal government amend the mandate of the Court Challenges Program so that it may fund interventions on behalf of disadvantaged groups, and ensure that there is adequate funding to do so.

II. Education

Whereas there is evident need for women to be actively concerned with the education of lawyers, judges, and senior public servants regarding women's inequality, its dimensions, patterns and cures, and, in particular, how constitutional sex equality arguments can be used to assist in remedying this condition, and the potentially devastating effects of the abuse of sex equality arguments;

the CACSW recommends

1. that the Canadian Judicial Centre be expressly mandated to promote judicial education regarding the real conditions which contribute to women's inequality, and the application of constitutional sex equality arguments in this context, and that the Canadian Judicial Centre be provided with sufficient resources to fulfill this mandate;
2. that federally appointed judges be provided with sabbatical leaves and be encouraged to use these leaves to develop a greater understanding of Charter equality concepts, and that the federal government encourage its provincial and territorial counterparts to do likewise;
3. that the Canadian Centre for Management Development be expressly mandated to sensitize senior managers in the federal public service to

women's experience of inequality, the purposes and meaning of the Charter guarantees of sex equality, and their responsibility to promote policy advice and management practices consistent with these guarantees;

4. that the federal government provide regular opportunities to educate and inform federal government lawyers and policy analysts about the inequalities which women in Canada continue to experience, the purposes and meaning of the Charter guarantees of sex equality, and the application of this perspective in the daily work of government;
5. that the federal government provide funding for continuing education seminars and materials for the legal profession on the meaning and application of constitutional sex equality guarantees;
6. that the federal government fund scholarships specifically to advance media understanding and reporting of constitutional sex equality issues;
7. that the federal government fund at least two university chairs (one anglophone, one francophone) for the purpose of advancing greater awareness of women's inequality and research which will advance constitutional sex equality litigation.

III. Equality

Whereas

- the history, text and constitutional status of section 15 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms reflect the drafters' intentions to go beyond the narrow interpretation of equality rendered under section 1(b) of the Canadian Bill of Rights and to continue the twentieth century trend of Western democracies towards increased recognition of human worth, dignity and a greater commitment to human rights protections for disadvantaged groups;
- section 28 of the Charter reinforces the constitutional guarantee of sex equality for women and is intended to and should influence the interpretation of section 15 by reminding us of women's long and unfinished struggle for equality;
- women in Canada are a disadvantaged group, as indicated by their unequal pay, occupational segregation, victimization by rape, pornography, domestic battery, and sexual abuse as children, systematic sexual harassment, lack of reproductive control, poverty, unacknowledged and unrewarded role as society's primary caregivers, underrepresentation in decision-making positions within institutions of social, economic and political power, and, ultimately, by the invisibility of their inequality;
- women demanded and won new language in Canada's constitutional equality guarantees in order to shape law that could break with the past, address their inequality and bring change to women's condition;

the CACSW adopts the following principles of equality:

1. Women have an interest in the elimination of all forms of inequality. Women as a group suffer inequality on the basis of their sex. Women also experience a particular complex of disadvantage because of discrimination on the basis of race, aboriginal heritage, social status, disability, sexual orientation, age, marital/family status, and religion.
2. The constitutional guarantee of equality is designed to promote the substantive equality of women and other disadvantaged groups who have experienced pervasive and systemic inequality. Such equality focusses on the impact of the impugned law, policy or practice, and remedies the disadvantages experienced by women and other disadvantaged groups in daily life.
3. As a group, men are advantaged relative to women and do not experience sex inequality. Consequently, it is essential that a perspective

which identifies women's substantive inequality be provided whenever men's sex equality challenges are made.

4. Women's inequality of condition can only be changed by a results-oriented approach to equality. This approach requires asking whether, in each case, a law, policy or practice operates to the detriment of women, or whether changing it will improve their condition. Women's claims to equality of condition cannot be resolved through formal equality, which emphasizes identical treatment, regardless of differential impacts or only when there is a male analogue for women's experiences.
5. A results-oriented approach to equality requires a results-oriented approach to remedies. The Charter provides the basis for a generous approach to remedies in sex equality cases by authorizing the court to make any award that is appropriate and just in the circumstances. Charter remedies must also be consistent with a purposive approach to section 15, that is, with an approach which takes into account the purpose of Canada's constitutional sex equality guarantees.

IV. Sexual orientation

Whereas

- women in Canada continue to be denied employment, as well as employment and social benefits for their partners (for example, health benefits, dental plan coverage, pension benefits, insurance coverage, leave for bereavement and other family-related responsibilities), access to housing, access to public services and facilities (for example, public advertising, public meeting facilities, education services), custody and access to children, and other rights, benefits, advantages and responsibilities, on the basis of their sexual orientation;
- the federal government, among others, has acknowledged that sexual orientation should be read into the general open-ended language of section 15 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms as a constitutionally prohibited ground of discrimination, and that protection from discrimination on the basis of sexual orientation should be extended to areas beyond the scope of the Charter;
- the federal government has not yet fulfilled its 1986 promise to undertake the measures necessary to ensure that sexual orientation is a prohibited ground of discrimination in relation to all areas of federal jurisdiction;

the CACSW recommends

1. that the federal government amend the Canadian Human Rights Act to include sexual orientation as a prohibited ground of discrimination;
2. that the federal government amend section 12(3) of the Public Service Employment Act to include sexual orientation as a prohibited ground of discrimination with regard to public service selection standards, and take whatever measures are necessary to ensure that federal employment legislation, policies and practices provide equal protection and equal benefit without discrimination on the basis of sexual orientation;
3. that the federal government review policies and practices in all areas of federal jurisdiction (for example, those affecting prisons, armed forces, security clearances, and social benefits) and take whatever measures are necessary to ensure that they do not discriminate on the basis of sexual orientation.

Reality gap

December 1989

Whereas

- social welfare programs and services often do not meet women's needs;
- information of value to research about the beneficiaries of these programs and services is either unavailable or inconsistent across the country;
- social welfare programs and services are unevenly implemented and co-ordinated;
- too many existing services are the result of crisis intervention rather than of crisis prevention;
- female beneficiaries and appropriate women's organizations are not involved sufficiently in policy and program formulation and in the decision-making process affecting social welfare programs and services;
- the above factors lead to a gap between women's needs and existing services and programs (herein referred to as the Reality Gap);

the CACSW recommends

1. that federal departments responsible for social welfare programs and services use the same or comparable analytic methods and databases for research and reporting

(a) to obtain a clearer national profile of women who are social welfare beneficiaries (taking into account age, family structure, family responsibilities, sources of income, household expenses, education, language, culture, and other factors, such as disability);

(b) to recognize new trends in the evolving characteristics and needs of female recipients of services;

2. that these federal departments encourage provincial and territorial counterparts to do likewise;

3. that the federal government assume leadership in bridging the Reality Gap

(a) by implementing regular round-table discussions with beneficiaries and with appropriate women's organizations to ensure that women's experience of the day-to-day operation of social welfare programs be made known and that women's voices and experiences be heard and incorporated in the formulation of federal policies and legislation;

(b) by ensuring that studies are done to solve the systemic problems related to social assistance;

(c) by bringing forward the ideas, generated by these processes, for action at meetings of appropriate federal, provincial, and territorial ministers.

Issues tracking

Each year, the Council identifies issues of concern to women and brings these concerns to the attention of the federal government and the public. The regular meetings that the president, vice-presidents, and Council members hold with women's groups, community leaders, and individual women in various regions across Canada are an important way of focussing on emerging issues. These concerns are incorporated into the Council's work and are communicated to the federal government in a number of ways: through official Council recommendations, briefs to special or parliamentary committees, meetings with parliamentarians, and through the publication and distribution of books, background papers, fact sheets, and news releases. For more detailed information on Council recommendations and publications (including briefs) referred to below, see the Recommendations and Publications sections of this Annual Report.

During 1989-90, the Council focussed on ways to move Canadian society closer to the goal of full social, economic, and legal equality for women.

Health

The 1989 Council symposium on "Women and Well-Being" focussed on empowering women, developing ways to ensure women's participation in government priority-setting, and on methods for advocating changes in policies and services to reflect the reality of women's lives. The ineffectiveness of traditional health-care approaches for women was distressingly evident, particularly for low-income, rural, Aboriginal, immigrant, disabled, and racial minority women.

This discussion set the context for the Council's recommendation on the Reality Gap (the gap between women's needs and existing programs and services) which urged the federal government to assume leadership in bridging the Reality Gap through a series of measures.

In a presentation on the health-care system in Canada, to the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors, and the Status of Women, the Council highlighted three points. First, all women in Canada need access to reproductive health services, including abortion. Second, women need access to other health-care services, including a broadened definition of such services and of professional categories covered by health insurance plans, such as midwifery. The particular needs of women living in rural and remote areas must be taken into consideration in this process. Third, because of inadequate programs and services, the role of stress remains too often an unacknowledged, undiagnosed, and untreated health hazard.

Reproductive health

The Council and other women's groups welcomed the federal government's decision to establish a Royal Commission on New Reproductive Technologies, announced in the February 1990 budget. In that same month, the Council published *The Infertility Dilemma: Reproductive Technologies and Prevention*. This background paper examines the issue of infertility and provides an overview of the social and medical impact of the new reproductive technologies designed to treat infertility.

The national focus on abortion issues set the stage for the Council's longstanding position on this issue. In August 1989, the Council told the federal government that no new federal legislation on abortion was necessary and urged it to use the *Canada Health Act* and bring the legislation into line with the Charter. The Council reiterated its long-held position that abortion is a health issue and that women have always made, and always will make, informed and rational decisions about their health. Further, the Council underscored its belief that reproductive choice is an equality issue in Canadian society and that reproductive health services must be available to women equitably throughout Canada.

In September 1989, the Council released *Women's Reproductive Health, the Charter of Rights and Freedoms, and the Canada Health Act*. This background paper supports the CACSW's belief that the federal government has the power to ensure women's equal access to reproductive health services, including abortion, through the *Canada Health Act*.

The Council's March 1990 *Brief Submitted to the Legislative Committee on Bill C-43* stated that the federal government's proposed legislation is unconstitutional, and should be withdrawn immediately and replaced with positive measures to ensure equal access to reproductive health services across the country.

Charter and equality issues/ women in decision-making

On April 17, 1989, the fourth anniversary of the day section 15 of the Charter came into effect, the Council urged the federal government to extend the mandate of the Court Challenges Program beyond the March 1990 deadline. It also urged that the program's mandate be expanded to fund Charter equality challenges to not only federal but also provincial laws and policies, and to remove the restrictive funding criteria for interventions and case development work. These points were repeated in the Council's comprehensive report on and analysis of Charter equality rights, *Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?*

At the September 1989 Council meeting, a four-part Charter Analysis recommendation was passed. The first part dealt with Attorneys General and recommended that the federal government develop a framework for equality to serve as the premise for Charter equality litigation conducted by or on behalf of the Attorney General of Canada. The second part stressed the need for the education of lawyers, judges, and senior public servants regarding women's inequality and constitutional sex equality arguments. The third part outlined the Council's adoption of five principles of equality. The fourth part urged the federal government to amend the *Canadian Human Rights Act* and section 12(3) of the *Public Service Employment Act* to include sexual orientation as a prohibited ground of discrimination.

Effecting change at the grassroots level is the subject of the Council's publication, *Every Voice Counts: A Guide to Personal and Political Action*. This practical guide outlines the steps to mount a successful campaign around issues at the community and other levels, translating concerns over issues into social and political action.

Wife battering

Wife battering remains a serious and pervasive problem in Canadian society. The Council, in two previous landmark publications written by Linda MacLeod, brought the issue to the attention of the public and the government. To continue discussion and action, the Council organized a think tank to take stock of programs and policies, and to look to future directions. Linda MacLeod's report on the think tank, *Preventing Wife Battering: Towards a New Understanding*, was published to initiate discussion of new ways to address this persistent and devastating problem.

Unemployment and training issues

Unemployment continues to be a persistent issue for women in Canada, and their unique position in the paid labour market as well as their unpaid work in the home pose special problems. In the Council's *Submission to the Legislative Committee on Bill C-21, an Act to Amend the Unemployment Insurance Act*, the Council identified aspects of the Bill which are inconsistent with the Charter and recommended changes in several key areas of the proposed Bill.

Proposed changes to unemployment insurance were part of a government proposal, called the Labour Force Development Strategy (LFDS), which also involved changes in training. The Economic Development Committee has followed these proposals with a view to a future research project which may focus on women's training allowances.

Agriculture

Amidst the growing recognition of women's valuable and extensive role in agriculture in Canada, aided by the CACSW's 1987 publication *Growing Strong: Women in Agriculture*, the Council passed two recommendations. The first proposed new census data collecting, processing, and presentation methods; the second urged Health and Welfare Canada to carry out research on the effects of agricultural chemicals upon the spouses and children of farm workers.

Economic and tax issues

Although tax changes and tax reform measures affect women, men, and families differently, official government policy documents do not discuss or analyse this differential impact. In recognition of this fact, the Council passed recommendations urging the Department of Finance to study the existing tax structure as well as all proposed tax changes and reform measures in light of their specific impact on women. The Council monitored other tax issues including the Goods and Services Tax (GST) and the taxation of child support payments.

The 1990 Council symposium, "Women's Place in the Economy", examined a wide range of economic issues. Dr. Marilyn Waring, one of the keynote speakers, centred her talk on the exclusion of the unpaid work of women in the home and in farming from official statistics around the world (see Council recommendation on Agriculture). In addition to four keynote speeches, the 15 workshops dealt with issues ranging from tax policy, to alternative economic models, to trade policies. The symposium underlined the fact that economic issues are women's issues and women's issues are economic issues. (For a more detailed account, see the report in the Summer 1990 edition of *Fine Balances*, the CACSW Symposium Report.)

In preparation for the usual pre-budget consultation, a women's agenda for the 1990 budget was prepared. It included a description of the Council's model of substantive equality and dealt with:

- women's poverty, emphasizing its labour market and child-care components;
- the need for economic data disaggregated by sex;
- the need for women's equality-seeking groups.

When the Finance Minister announced that he would not hold the usual pre-budget consultation in 1990, the Council expressed concern over this missed opportunity to present women's economic agenda and underlined the necessity of its reinstatement, as promised, in 1991. In lieu of the consultation, the Council's pre-budget statement was forwarded to the Finance Minister.

In 1990, the Finance Minister's televised speech only outlined the major budgetary changes and, in response, the Council conveyed its disagreement with plans to limit funds under the Canada Assistance Plan, the two-year freeze on Established Programs Financing for health care and post-secondary education, cuts in social housing, cuts to the departments of Multiculturalism and Citizenship and Secretary of State, and the lack of action regarding a national child-care strategy. Many important budget details were not immediately available but emerged from various locations during the next several days.

It eventually became clear that the funding of women's equality-seeking centres, research organizations, and publications would be lost or greatly reduced. Over the following weeks, the Council facilitated the exchange of information regarding the cross-Canada action taken to restore funding. [The Council is pleased to note that the government has reinstated $1.2 million of the $1.6 million budget cut for one year, ensuring that women's centres will remain open. The federal government has agreed to cost-share this amount with the provinces on a 50-50 basis, for the following year. However, the $.4 million to women's publications and research organizations has not been restored.]

Publications

The Council released the following publications in this fiscal year.

Books

Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?

September 1989

In this 321-page book, lawyer Gwen Brodsky and human rights activist Shelagh Day present the first comprehensive report on Charter equality rights as well as the first assessment of the approaches taken by governments, courts, and lawyers. The authors identified and analysed 591 decisions handed down by courts at all levels in the first three years that section 15 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* was in effect. The results show that most cases were not brought by persons or organizations whose main interest was the promotion of equality for women or any disadvantaged group, and were not about systemic discrimination or relieving the disadvantages faced by women and other groups. Most importantly, the study indicates that the results have been extremely discriminatory for women and other disadvantaged groups. The study demonstrates that courts, lawyers, and government are still relying on narrow, formal interpretations of equality; they do not understand that the basis of women's inequality is not that women are different from men, but that women are disadvantaged relative to men. The authors present a model of substantive equality, one which focusses on the conditions of inequality and not only on sameness or difference of treatment, and conclude that lawyers and the courts must adopt a substantive equality approach if women's rights are to be awarded. A brief analysis of the landmark *Mark Andrews* decision is also included. The study highlights the impact of women's lack of access to the courts, concluding that women simply do not have the power and resources needed to use the law which is meant to support and protect them. To this end, the authors strongly urge that the time, deadline, scope, and funding of the Court Challenges Program be extended. The appendix includes a complete list of both the 591 equality decisions and the 52 sex equality decisions. An extensive bibliography, divided by subject area, is included; updated versions are available by on-line computer service.

Every Voice Counts: A Guide to Personal and Political Action

May 1989

This grassroots guide to personal and political action outlines how women can bring about change in their lives and in their communities. After placing women's desire and need to effect change in the context of women's exclusion from many arenas of power and decision-making, author Penney Kome shows how women can translate concerns over issues (e.g., discriminatory policies, lack of programs and services) into social and political action. This practical guide outlines how to define issues and goals and do research. It also gives tips on how to organize a working group, enlist public support, run a public meeting, analyse and work with the media, take the group's message to the public, and deal with government bureaucracy and appropriate authorities. Sprinkled with real-life situations and practical checklists, the guide emphasizes the importance of proposing solutions as well as protesting the problem. Real-life examples are used to illustrate specific points and strategy choices. The 69-page guide demonstrates that every woman's voice counts and that every woman's participation is vital to achieving equality for all women. The book has a useful resource guide, listing government contacts, non-governmental women's groups, directories, and a computerized databank. This book is also available on cassette tapes, which have identifying Braille labels.

Background papers

Preventing Wife Battering: Towards a New Perspective

June 1989

In this background paper, author Linda MacLeod reports on the Council's February 1989 think tank on wife battering. The twelve women participants (front-line workers, policy-makers, and advocates) gathered together from across Canada to evaluate the first stage of society's responses to battered women, and questioned how to proceed to the 'second stage'. Three major insights arose during the think tank: the hopes, plans, experiences, and feelings of women who have been violated must be respected; the common ground that all women share with women who have been violated provides the energy for change; and violence against women can only be reduced if people open themselves up to changes in their personal and public lives. The 42-page report calls for further options to help women in crisis situations, as well as ways to increase society's understanding of battered women, and to prevent such violation. In an appendix, one of the participants outlines her detailed proposal to the federal government regarding its initiatives to reduce family violence.

Women's Reproductive Health, the Canadian Charter of Rights and Freedoms, and the Canada Health Act

September 1989

This review of existing legal controls on women's reproduction, by law professor Sheilah L. Martin, reveals a pattern of special regulation under which certain aspects of women's reproductive health care are treated differently from other medically necessary services. The paper argues that a successful legal challenge by the federal government, using the *Canada Health Act*, would require provincial health plans to meet the Act's criteria of comprehensiveness, accessibility, universality, and portability. Public administration would increase women's control over their reproduction as well as improve available services, including abortion. The author states that the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* also offers opportunities to remedy the existing situation by effecting social change and stimulating public awareness. The Charter should be used to ensure that women's ability to bear children creates no exceptions to their rights and no burdens upon them. The *Canada Health Act*'s criteria may be used to help define the content of women's Charter rights in the health-care context. The 86-page document states that arguments concerning women's Charter rights to reproductive health care must use a sex equality analysis and speak in terms of reproductive control and not merely reproductive choice. Decision-makers, including governments, health-care professionals, and judges, must recognize that women's childbearing capacities create distinct medical needs which must be met if all persons in Canada are to have reasonable access to publicly funded health-care services. A table of relevant cases is listed in the appendices, together with selected sections of the Charter, selected sections of the *Constitution Act, 1867*, and the complete *Canada Health Act*. An extensive bibliography is included.

The Infertility Dilemma: Reproductive Technologies and Prevention

February 1990

This background paper by Dr. Heather Bryant examines the dilemma of infertility experienced by many individuals in Canada, and provides an overview for the non-medical reader of the impact of new reproductive technologies which have been developed to treat infertility. Although these technologies have received a great deal of publicity, they offer little hope because their success rate is very low. In addition, these technologies have an impact on society far beyond the medical/technological sphere from which they are developed and administered. One effect could be overlooking the possibilities of less technologically exciting, but potentially more cost-effective means of dealing with infertility. The paper explores the feasibility of developing preventive approaches to infertility and discusses the many existing barriers to such approaches. Finally, the paper outlines the future research requirements and changes in social policy which may facilitate a shift in emphasis from cure to cause. The paper stresses the need to draw the focus of the discussion on infertility away from that of a medical problem with a technological "fix", to that of a reproductive health concern which requires societal consideration and action as well as input from many disciplines. A glossary of terms is listed at the end of the 42-page paper.

Briefs

Submission to the Legislative Committee on Bill C-21, an Act to Amend the Unemployment Insurance Act

September 1989

In this brief, the Council recommended changes in several key areas to the proposed Bill C-21 on unemployment insurance. Following a discussion on the evolution of legal equality, the brief outlines a model of substantive equality. Such a results-oriented approach to equality asks: Is a law, policy, or practice operating to the detriment of women, or does it contribute to the inequality of women and will changing it improve things for the women affected? This approach identified aspects of the Bill which are inconsistent with the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, as well as aspects of the *Unemployment Insurance Act* not addressed in the Bill which should be amended to conform to the Charter. The Council evaluates the Bill from women's unique perspective and specific situation, for example, women's occupational segregation, lower wages, higher unemployment rates, and the pervasive sex discrimination experienced by women. The 30-page brief outlines the Council's opposition to: the proposed use of UI premiums to fund costs other than wage replacement; the withdrawal of the federal government's contribution to the UI program; the increased entrance requirements; the reduced duration of UI benefits; and the increased penalties for voluntary quits. The brief requested the Committee to make a comprehensive review of the impact on women of the proposed amendments to unemployment insurance before it reports back to the House of Commons.

Brief Submitted to the Legislative Committee on Bill C-43 (Abortion)

March 1990

In this brief, the Council said the federal government's proposed legislation on abortion is unconstitutional. As a result, it should be withdrawn and replaced with positive measures to ensure equal access to reproductive health-care services across the country. The 46-page brief outlines the Council's position: because abortion is a health issue, not a criminal issue, it should be dealt with under the *Canada Health Act*. Longstanding Council recommendations, which are appended, propose that women be ensured access to a full range of reproductive health services, including counselling on contraceptive needs, sex education, and other reproductive services, including abortion. A legal opinion prepared for the Council by lawyer Suzanne Boivin outlined serious flaws in the proposed bill. She found that the legislation is unconstitutional for three reasons: it interferes with a woman's right to liberty and security of the person under section 7 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*; it fails to respect the principles of fundamental justice required under section 7 of the Charter; and it violates women's rights to equality, as defined under sections 15 and 28 of the Charter. Boivin also found that the Bill makes the threat of criminal liability real and may open up new grounds for civil litigation.

Special projects

Fine Balances: CACSW Symposium Report

The 1989 issue highlights the March 1989 CACSW Symposium on "Women and Well-Being", starting with an overview of the two days of discussion. Excerpts of the keynote speeches by Sylvia Gold, Monique Bégin, the Hon. Barbara McDougall, and Rosemary Brown are presented. In addition to summaries of the ten symposium workshops, the major points arising from a panel discussion on women and well-being are featured.

Meetings and conferences

Council meetings

Four meetings of Council members were held during the year, all in Ottawa.

June 1989

At the June meeting, the Hon. Kim Campbell, Minister of State for Indian and Northern Affairs, spoke on her department's activities. Recommendations on women and agriculture as well as women and taxation were approved. At the Social Development Committee meeting, members of the executive of the Native Women's Association of Canada made a presentation on various aspects of Aboriginal culture and research issues. At the Legal Status Committee meeting, John Fleishman, a researcher at Justice Canada, spoke on his unreleased national research study on prostitution.

September 1989

At the September meeting, the Hon. Barbara McDougall, Minister Responsible for the Status of Women, paid tribute to Sylvia Gold, the Council's outgoing President. The Minister stressed the leading role played by feminist organizations in the struggle for equality and the importance of listening to the concerns of all women, including Aboriginal, immigrant, racial minority, and disabled women. Council members also approved a four-part recommendation on the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*; individual sections dealt with the Attorney General, Education, Equality, and Sexual Orientation. At the Social Development Committee meeting, Wally Boxhill, Subject Matter Officer, of the Housing, Family and Social Statistics Division, Statistics Canada, explained how and why Statistics Canada has been attempting to gather information on the various ethnic and racial groups. A recommendation on the effects of agricultural chemicals on farm workers and farm families was approved.

December 1989

At the December Council meeting, the Hon. Barbara McDougall, Minister Responsible for the Status of Women, introduced Glenda P. Simms, the new President of the Council, who was welcomed warmly by the members. Dr. Simms praised the work of the Council; noting that Canadian society is changing rapidly, she stressed the need to listen to the voices of underrepresented women in Canada. Ms. McDougall then spoke on the federal government's position on the proposed abortion legislation, following which Council member JoAn Maurer presented the Council's position on abortion to the Minister. In her remarks, Ms. Maurer urged the government to replace the proposed legislation with a strategy that ensures access to a full range of reproductive health services for women, including counselling on contraceptive needs, sex education, abortion, and other reproductive health services. At the Legal Status Committee meeting, Professor Lorenne Clark, Dalhousie University Law School, spoke on sexual assault and, in particular, the 1984-85 Justice Department research. At the Economic Development Committee meeting, Dr. Maureen Baker, researcher, Library of Parliament, made a presentation on the economic aspects of divorce. Members of the Social Development Committee heard presentations on housing by two speakers: Professor Gerda Wekerle, Faculty of Environmental Studies, York University; and Dr. Satyra Brink, Strategic Planning and Policy Development Division, Canada Mortgage and Housing Corporation. Council members approved a recommendation aimed at reducing the Reality Gap (the gap between women's needs and available programs and services).

March 1990

At the one-day meeting in March prior to the Council's symposium on "Women's Place in the Economy", the President spoke on her vision for the Council in the 1990s, stressing the importance of consulting with and reaching out to as many women as possible. In the Economic Development Committee meeting, project co-ordinator Janelle Holmes reported on the progress of the Council's adolescent survey. The survey results will be analysed from a feminist

perspective and used to direct future research projects and publications relevant to adolescents. At the Social Development Committee meeting, research analyst Yuen-Ting Lai reported on the call for submissions to the Council's planned anthology of letters by racial and ethnic minority women. At the Legal Status Committee, research analyst Tina Head reported that the Council had been invited to present a brief to the hearings of the Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing.

National symposium on women's place in the economy

March 12-13, 1990

The CACSW's annual symposium focussed on "Women's Place in the Economy". On March 12-13, 1990, the Council hosted representatives of 65 women's organizations (including national women's groups, organizations representing immigrant, disabled, racial minority, and Aboriginal women, and observers from Canada's three major political parties), together with representatives of the provincial and territorial status-of-women councils.

For two days, the 100 delegates listened to and questioned speakers and panelists, and participated in the 15 workshops and round-table sessions. Many discussed issues with MPs and networked with women from other communities to share strategies for change.

In her opening remarks, CACSW President Glenda Simms said that the Council's objective in sponsoring the symposium was to expose the participants to reflections and analysis about constructive strategies for effecting change, to assess achievements to date, and to develop a vision of a direction for women's groups.

The opening keynote address was given by Diane Lavallée, President of the Fédération des Infirmières et Infirmiers du Québec. In describing the struggle of Quebec nurses who went on strike in 1989, she stressed that the social and economic power of women was the issue and drew from it some lessons for women about successful strategies for exercising economic power. Ms. Lavallée linked the Fédération's success to broader struggles against the ghettoization of women in undervalued, low-paying jobs, the spread of part-time work, the absence of job security, and the lack of job autonomy. However, she said success was also due to the solidarity of the nurses, the way they exercised power, and public support for their cause. Ms. Lavallée emphasized that women cannot afford to pursue economic power in ways that perpetuate socio-economic inequality. Instead, the struggle for economic equality should contribute to building new models of social and economic power as the basis for a more just and egalitarian society.

At an evening public event, Dr. Marilyn Waring addressed a standing-room-only crowd on "Making Women's Work Count". Dr. Waring, a feminist political economist and author, is a former New Zealand member of Parliament. In her dynamic and thought-provoking speech that underlined the importance of economics in the lives of all women, she posed the questions: Who works? Who is economically productive? She said the correct analysis truly measures economic production and holds the key for a fair distribution of the benefits of production.

Dr. Waring explained that the United Nations System of National Accounts, which governs the collection of information about the economies of most nations of the world, specifically excludes unpaid work related to establishing and maintaining a household and reproducing and caring for children. As a result, she underlined, the majority of the work done by the majority of the world's people for the majority of the time is not counted in the system of national accounts, despite the fact that without these activities, no other production could proceed. The

consequences of women's invisibility are severe: they are invisible in the distribution of society's benefits as well. Dr. Waring warned that social values such as environmental protection and a healthy, well-educated population are also invisible in national accounts data which attribute economic value to an activity only when people, predominantly men, interact with the marketplace. She urged women to assign a value to their own work in their census forms. Women must insist that it be called unpaid work, promote alternative definitions of productivity and value, and talk about unpaid work as productive work.

Dr. Waring concluded by stating that the things to which women attach the greatest value cannot be bought in the marketplace. She proposes to extend this definition of value to the macro-economic system where currently, to wage war is to create economic value. Dr. Waring's alternative analysis recognizes love of life and love of the planet as the ultimate values.

The Hon. Mary Collins, Minister Responsible for the Status of Women, opened the second day of the symposium. She said that despite women's increasing participation rates in the paid work force, job segregation is still strong and women working full-time earn just 65 cents for every dollar earned by men. She noted that federal employment equity legislation must be buttressed by legislation at the provincial level and systemic discrimination eliminated. However, she cited the need for a concurrent general change in attitudes to deal with the root cause of social inequities. Ms. Collins said that, to achieve equality in employment and in the economy generally, women must have equal access to education and training. She emphasized the valuable but unpaid work done by women and the challenge of integrating work (both paid and unpaid) and family responsibilities which necessitate new policies and programs. Ms. Collins noted the importance of child care and said the federal government is prepared to fulfill its commitment to a child-care program before the end of its mandate. She concluded by stating that governments should not attempt to meet all identified needs but should find ways to ensure that such needs are incorporated into planning in all sectors of the economy.

Symposium workshops over the two days dealt with the following topics:

- federal tax policy
- the economic realities of motherhood
- poverty and women
- pay equity
- employment equity
- valuing unpaid work done by women
- work and jobs in the future
- Canadian trade policies
- alternative economic models
- sustainable development
- building coalitions
- negotiating
- reaching young women
- lobbying
- fundraising.

In her closing keynote address, Dr. Simms said the symposium offered reason for both discouragement and optimism. Discouragement persists because the themes of many of the workshops were the same themes women have been discussing for years. On the other hand, women can be optimistic because the agenda has expanded (recognizing the direct impact of a broad range of issues on women's lives) and women have developed ways of having their opinions and analysis heard, understood, and respected. She emphasized that economic issues are women's issues and women's issues are inherently economic issues. The challenge for women now is to take power into their own hands and learn to use it effectively as a catalyst for social change.

Dr. Simms said that mature feminism must work to improve the status of all disadvantaged people by deriving strength from women's diversity, building new coalitions, and reaching out to include those whose voices have not been heard. At the heart of the drive to empower women is the concept of value that women attribute to themselves and to their diverse experiences, the value of women's work as they define it. Dr. Simms said the first step in translating women's own concepts of value into institutional and social change is

the reclaiming of feminist as a positive word and feminism as a positive force. Women's groups must reach out to and include younger women, reminding them that without the work of feminists they would not be where they are today. Feminism is a humanizing force that can offer justice and equity to all oppressed peoples; it must be used to combat sexism, racism, ageism, homophobia, classism, and other evils in our society. Dr. Simms concluded by sharing her goal for the next five years as President of the CACSW: to reflect the needs and concerns of all women in Canada by establishing a dialogue with equality-seeking women from all parts of the country and to see the power of these women used to promote justice and equity for all people.

(For a more detailed account, see the report in the Summer 1990 edition of *Fine Balances*, the CACSW Symposium Report.)

Federal/provincial/territorial advisory councils presidents' meetings

Two joint meetings of the presidents of the federal, provincial, and territorial advisory councils on the status of women were held; one in Halifax, Nova Scotia (April), the other in Whitehorse, Yukon (September). At both meetings, each president or her representative highlighted her organization's activities in the past year and discussed the main issues affecting women across Canada. Topics examined included midwifery and health care, the Meech Lake Accord, abortion, new reproductive technologies, child care, pay equity, pensions for homemakers, proposed unemployment insurance legislation, Aboriginal women, violence against women, sexual orientation, judicial nominations, federal funding cutbacks, women in prison, and enforcement of maintenance and child custody orders.

Departments of the Council

President's office

The President's Office is responsible for the direction and coordination of all Council activities. It is also engaged in outreach across the country to community and women's organizations and, in conjunction with the Public Affairs and Research Departments, other special target groups. The President visits the various regions of Canada, meeting with women's groups and holding consultations with a wide variety of organizations. She plays a crucial role in addressing issues of concern to women by holding interviews with the media, conducting briefings with parliamentarians and decision-makers, and participating in conferences, workshops, and meetings. The President also liaises regularly with CACSW members between quarterly Council meetings. In addition, the President's Office coordinates the planning and evaluation components of the Council's work and guides the implementation of the Strategic Plan.

Research department

The Research Department produces research which addresses major economic, social, and legal issues affecting the lives of women in Canada. Research priorities and terms of reference, which are determined by Council members, are examined by staff research analysts. The research findings that derive from analysis produced by staff and specialists across the country are shared with various audiences including women's groups, decision-makers, and specific constituencies, through Council publications, recommendations, and presentations to government.

Research produced by the Research Department forms the basis of all Council analyses; as well, this research assists members, together with staff research analysts, in the development of recommendations. The Department also monitors and evaluates the effectiveness of major government policies and programs affecting women, often providing analysis on an urgent basis.

Research projects

The Council informs the public on issues of concern and interest to women in Canada and also tries to influence future government initiatives by pointing out newly-identified issues requiring attention, revision, or financial commitment. To that end, work continues on major projects, including an anthology of letters by racial and ethnic minority women; a study of changing concepts about women at home since the 1960s; a survey of opinions, interests, and concerns of a statistically significant sample of adolescents in grades 8, 9, and 10; and an analysis of changing assumptions and accomplishments that have taken place since the 1970 report of the Royal Commission on the Status of Women.

Projects completed this year include *Preventing Wife Battering: Towards a New Understanding*; *Every Voice Counts: A Guide to Personal and Political Action*; *Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?*; *Women's Reproductive Health, the Canadian Charter of Rights and Freedoms, and the Canada Health Act*; and *The Infertility Dilemma: Reproductive Technologies and Prevention*.

Briefs were presented to parliamentary committees looking at Bill C-21, an Act to amend the *Unemployment Insurance Act*, and Bill C-43, an Act respecting abortion. The Council also made a presentation on women's health to the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors, and the Status of Women.

Monitoring key issues

Research staff continued to monitor key areas of concern for women. Some of these issues included reproductive health, abortion, federal tax reform, sexual assault legislation, the impact of the federal budget on women's lives, child care, labour force development strategies, judicial education, and unemployment insurance.

Conferences

In order to keep abreast of current issues, Research staff participated in a number of conferences organized by major associations, including the Learned Societies, the National Action Committee on the Status of Women, the Canadian Association of Elizabeth Fry Societies, the Girl Guides of Canada, the Native Women's Association, the Canadian Mental Health Association, and the Canadian Ethnic Studies Association. Staff also attended a conference organized by the National Network for Women in Trades and Technology, a National Workshop on Child Care, a National Forum on Family Violence, and the Third Intergovernmental Consultation on Families.

Documentation centre

The primary responsibility of the Documentation Centre is to develop, organize, and maintain a specialized collection of materials addressing the full spectrum of issues that interest and concern women.

Topics studied by the Council receive special emphasis. In 1989-90, acquisitions focussed on poverty, women entrepreneurs, Aboriginal women, racial minorities, reproductive technologies, non-traditional work, and violence against women. Essential in a research organization, the Centre and its staff play an active role in the various stages of a study.

The Centre houses approximately 15,000 documents and 270 journals, bulletins, and periodicals. Extensive press clipping files and other material under more than 250 headings round out the collection.

Reference and interlibrary loan services are available to staff, Council members, freelance researchers under contract to the Council, and other libraries. In addition, the Documentation Centre is open to the public and government departments; each year it welcomes a large and varied clientele interested in women's issues. Their requests, ranging over an impressive variety, indicate the extent of the demand for this specialized information.

Publications department

The Publications Department produces, in both official languages, all Council documents in various formats, the distinctions between which have been defined by Council members:

Background papers inform members, the general public, and parliamentarians on issues being considered by the Council. They are designed to provide an initial analysis of a subject and to generate public discussion.

Briefs are primarily intended to advise government regarding legislation or policies on which it has taken initiatives. They are based on Council recommendations.

Books are the result of short- and long-term research projects undertaken on emerging or previously identified issues which require more in-depth analysis.

Fact sheets provide succinct factual information on issues of concern to women.

Recommendations are developed by Council members together with staff research analysts and are designed to advise government and to outline Council policy. They are distributed widely and published yearly in the CACSW Annual Report.

Once a manuscript is finalized by the Research Department, the Publications Department manages the publishing process: editing, translation, computer formatting and layout, proofreading, selection of graphic treatment, printing, and advertising. The Department is involved in the post-launch distribution of publications, and arranges for updates and reprints as required.

This year, the Publications Department produced the following publications, more in-depth descriptions of which can be found in the Publications section of this report:

Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back? (book);

Every Voice Counts: A Guide to Personal and Political Action (book);

Preventing Wife Battering: Towards a New Understanding (think-tank report);

Women's Reproductive Health, the Canadian Charter of Rights and Freedoms, and the Canada Health Act (background paper);

The Infertility Dilemma: Reproductive Technologies and Prevention (background paper);

Submission to the Legislative Committee on Bill C-21, an Act to Amend the Unemployment Insurance Act (brief);

Brief Submitted to the Legislative Committee on Bill C-43 (Abortion) (brief);

CACSW Annual Report (1988-89);

Fine Balances: CACSW Symposium Report: Women and Well-being (newsletter).

The Publications Department also updated the boxed set of Council recommendations, as well as the accompanying index. Due to the popularity of Council publications, the Department reprinted 11 titles. The Canadian National Institute for the Blind was commissioned to produce cassette versions, in both official languages, of *Every Voice Counts: A Guide to Personal and Political Action*. The tape cassettes, which have identifying Braille labels, are available free of charge to groups.

Greater control over production and costs is now possible with the acquisition of desktop publishing equipment.

The Department advertised Council publications in selected newspapers, journals, and directories and brought Council recommendations to the attention of policy-makers both within and outside of government.

Translation unit

The Translation Unit is responsible for the translation of all Council publications, Council correspondence, and internal reports. In order to better serve Council members and staff and ultimately the women of Canada, the Unit translates texts in both official languages ensuring both accuracy and stylistic quality. In so doing, the Translation Unit pays particular attention to feminization and the use of non-sexist language.

As the numerous documents prepared by the Council cover many specialized subjects, extensive terminological research is required. This is especially true for new areas in which the vocabulary is still evolving. Council translators use the resources of the Documentation Centre, query the main terminological banks (BTQ, TERMIUM), and consult specialists in relevant fields. In the process, the Translation Unit is maintaining a terminological file which it developed. The Unit also provides Council staff with linguistic advice and writing assistance.

Public affairs department

The Public Affairs Department coordinates the launch of Council publications by preparing news releases, executive summaries, briefing notes, and other material for use by Council members and the press. The Department is also responsible for day-to-day requests from the media and the public, and coordinates the President's interviews, promotional tours, and speaking engagements. The Department monitors issues of concern to the Council in both the press and through the legislative process; daily, weekly, and monthly summaries are prepared.

News releases

Women's access to the Charter of Rights and Freedoms is an equality issue, states the CACSW
— April 17, 1989

CACSW releases *Every Voice Counts*: a guidebook to political action
— May 3, 1989

No new federal legislation on abortion is necessary. Use existing legislation, the *Canada Health Act*, and bring it into line with the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, CACSW urges federal government
— August 3, 1989

CACSW publishes *Women's Reproductive Health, the Canadian Charter of Rights and Freedoms, and the Canada Health Act*
— September 21, 1989

CACSW releases *Canadian Charter Equality Rights for Women: One Step Forward or Two Steps Back?*
— September 28, 1989

CACSW finds federal abortion legislation unconstitutional and urges government to withdraw it immediately
— February 8, 1990

Federal budget will not alleviate women's poverty
— February 21, 1990

Administration department

The Administration Department is responsible for general administrative functions such as finance and personnel, records management, office space allocation, word processing, and dealings with certain government departments such as Treasury Board, the Auditor General, the Comptroller General, and the Department of Supply and Services. The Council's financial resources are provided through yearly allotments from Treasury Board and the funds are allocated internally for effective implementation of the Council's mandate.

Distribution centre

The Council's publications and other resource materials are distributed free of charge through the Distribution Centre to women's groups, provincial/territorial advisory councils, federal and provincial/territorial government programs, the media, the general public, politicians, and university, college, and regional libraries. As well, target audiences for specific publications receive materials relevant to them. The Distribution Centre — which is open to the public — also provides material to individuals in response to requests received in person or by telephone.

This year, more than 140,000 copies of books, background papers, brochures, booklets, fact sheets, and other materials were distributed from the Distribution Centre to meet the demand for Council publications.

Financial statement

Fiscal year ending March 31	1989-1990	1988-1989
Income:		
Budget appropriation	$3,388,000	$3,241,000
Expenditures:		
Salaries and social benefits	1,915,118	1,775,467
Information to the public	375,487	384,111
Professional and special services	431,976	505,690
Conferences and meetings	238,067	246,932
Regional activities	163,048	131,392
Administrative costs	172,192	138,362
Capital expenses	88,444	56,791
Total expenditures:	$3,384,332	$3,238,745
Unexpected balance of appropriation:	$3,668	$2,255

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Bureau national

110, rue O'Connor, 9e étage
C.P. 1541, succursale B
Ottawa (Ontario)
K1P 5R5
téléphone : (613) 992-4975
télécopieur : (613) 992-1715

Bureau régional de l'Est

2021, avenue Union
Pièce 875
Montréal (Québec)
H3A 2S9
téléphone : (514) 283-3123
télécopieur : (514) 283-3048

Bureau régional de l'Ouest

220, 4e avenue S.-E., pièce 270
C.P. 1390, succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 2L6
téléphone : (403) 292-6668
télécopieur : (403) 292-6673

Automne 1990

L'honorable Mary Collins, C.P., députée
Ministre responsable de la Condition féminine
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Madame la Ministre,

Nous avons le plaisir de soumettre le dix-septième rapport annuel du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, dans lequel vous trouverez l'exposé des activités menées à bien ainsi que l'état financier pour l'exercice 1989-1990.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente,

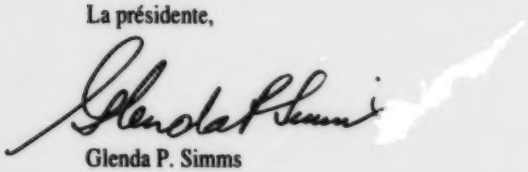

Glenda P. Simms

Table des matières

1 **Message de la présidente**

2 **Fondements et structure**

3 **Membres du Conseil et rapports**
- Présidente
- Présidente sortante
- Vice-présidente de la région de l'Ouest
- Vice-présidente de la région de l'Est
- Membres

16 **Recommandations**

22 **Suivi des dossiers**

26 **Publications**

30 **Réunions et rencontres**
- Assemblées du Conseil
- Colloque national sur la place des femmes dans l'économie
- Réunions des présidentes des conseils consultatifs

34 **Services internes**
- Bureau de la présidente
- Recherche
- Publications
- Affaires publiques
- Services administratifs

38 **État financier**

Message de la présidente

C'est avec plaisir que je soumets mon premier rapport annuel en tant que présidente du Conseil. On y trouvera la description des activités entreprises pendant le dernier exercice financier, ainsi que des réflexions sur l'avenir en perspective.

Permettez-moi d'abord de souligner le travail de Sylvia Gold, qui a si bien mené la barque du Conseil pendant son mandat à la présidence, de 1985 à 1989. Cette période se caractérise par une intense activité de recherche, grâce à laquelle le Conseil a pu consolider encore davantage sa réputation.

À l'aube des années 90, j'aimerais vous faire partager ma perspective d'avenir pour le Conseil, perspective qui s'inspire des réalisations passées pour assurer un plus grand essor. La société canadienne a beaucoup évolué depuis 1973, année de la création du Conseil. Notre pays devient de plus en plus multiculturel et multiracial. Les femmes doublement défavorisées à cause de la race, de l'âge, de la pauvreté, ou toute autre forme de discrimination, ont des besoins particuliers desquels il faut tenir compte dans notre lutte pour l'égalité de toutes. Les femmes membres d'une minorité raciale, les femmes Autochtones, les femmes des régions rurales, les lesbiennes, les néo-Canadiennes, les jeunes femmes, les femmes âgées, les femmes économiquement faibles et les femmes handicapées ont besoin de l'appui soutenu de toutes les autres.

En tant que présidente du Conseil, mon objectif est d'établir des ponts entre notre organisme et ces groupes de femmes, tout en consolidant nos relations avec les femmes qui connaissent bien le Conseil. Nous multiplierons ainsi les angles de notre travail afin qu'il embrasse toute la gamme des dossiers intéressant les femmes.

Le gouvernement fédéral étant un important groupe cible pour le Conseil, j'entends donc ajouter à nos échanges habituels avec la ministre responsable de la Condition féminine une collaboration étroite avec d'autres ministères dont le mandat est de faire avancer la situation de la femme au Canada. En puisant à la compétence d'autres organismes et en favorisant une collaboration réciproque, le Conseil pourra mieux servir les femmes du pays.

Les membres du Conseil sont les porte-parole des femmes dans les régions. Il m'importe donc de travailler étroitement avec nos membres. Avec leur concours, l'appareil administratif du Conseil sera mieux renseigné sur les préoccupations des femmes de partout au Canada.

Servir les femmes d'un pays aussi vaste et diversifié que le Canada est un défi de taille. Mais il me tarde de le relever et je suis persuadée que grâce au travail soutenu, aux idées et à la collaboration des femmes, des groupes de femmes, de ses membres et de son personnel, le Conseil pourra représenter les préoccupations, les valeurs et les aspirations de toutes les femmes en quête d'égalité.

Glenda P. Simms

Fondements et structure

Historique

Dans son rapport déposé le 7 décembre 1970, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada a recommandé la création d'un Conseil fédéral sur la situation de la femme (recommandation 166).

En 1973 était créé le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, organisme autonome financé par l'État. L'arrêté en conseil C.P. 1976-781 précise que le CCCSF est :

« (i) un mandataire de Sa Majesté du Chef du Canada; et

(ii) une Commission aux fins du paragraphe 32(3) de la Loi sur la pension de la Fonction publique. »

Mandat

Le mandat du CCCSF est double :

« (a) saisir le gouvernement et le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes; et

(b) conseiller le ministre sur les sujets relatifs à la condition féminine, sujets que le ministre peut soumettre au Conseil pour étude ou que le Conseil peut juger appropriés. »

Composition

Le Conseil est composé d'un maximum de 30 membres nommées par décret du Cabinet fédéral. Les vingt-sept membres à temps partiel, nommées pour trois ans, reflètent la diversité régionale, culturelle, professionnelle et ethnique du Canada, de même que les deux langues officielles. Siègent également au Conseil trois membres à plein temps : la présidente (nommée pour cinq ans), ainsi que les deux vice-présidentes (nommées pour trois ans), qui représentent respectivement les régions de l'Est et de l'Ouest du Canada. Le Comité exécutif du Conseil est formé de la présidente, des deux vice-présidentes et de deux autres membres (une francophone, une anglophone) élues par le Conseil pour un an.

Rôle

Le rôle du Conseil est de représenter le plus fidèlement possible les intérêts, les valeurs et les aspirations de toutes les femmes du Canada.

Les membres du Conseil assurent la liaison avec les groupes de femmes de leur province ou territoire, voient au bon déroulement du programme de recherche, formulent et adoptent des recommandations qui portent sur un éventail de sujets visant l'amélioration de la situation de la femme. Sans lien de dépendance avec le gouvernement, le Conseil fait rapport au Parlement par l'intermédiaire de la ou du ministre responsable de la Condition féminine, ce qui lui permet de se faire entendre au Parlement tout en conservant le droit de publier sans le consentement ministériel.

Membres du Conseil

La présidente

Glenda P. Simms, dont la réputation n'est plus à faire en matière de défense des droits des femmes et des groupes minoritaires, a été nommée présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) en décembre 1989, pour un mandat de cinq ans.

Originaire de la Jamaïque, madame Simms a émigré au Canada en 1966. Elle a fait ses études à l'Université de l'Alberta où elle a obtenu un baccalauréat (1974) et une maîtrise (1976) en éducation, ainsi qu'un doctorat (1985) en psychopédagogie. Enseignante de profession, madame Simms était, au moment de sa nomination, professeure agrégée à la Faculté d'éducation du Collège universitaire Nipissing à North Bay, en Ontario, où, de 1987 à 1989, elle avait la responsabilité du programme d'éducation des Autochtones. Auparavant, elle était superviseure de l'éducation interculturelle et des relations raciales et ethniques auprès du Conseil des écoles publiques de Régina (1985-1987). Elle a également enseigné au Saskatchewan Indian Federated College, qui est affilié à l'Université de Régina (1980-1985), à l'Université de Lethbridge (1977-1980), dans le nord de l'Alberta (1966-1972) et en Jamaïque (1961-1966).

Madame Simms s'occupe depuis longtemps de questions qui intéressent les femmes, les minorités et la communauté. Elle a siégé au conseil d'administration de la Société de logement de l'Ontario et de l'Organisation Nationale des Femmes Immigrantes et des Femmes Appartenant à une Minorité Visible du Canada, et a été présidente du Congrès des femmes noires du Canada. Elle est actuellement membre du Comité consultatif des femmes auprès du président du Conseil du Trésor sur l'équité en matière d'emploi et membre du conseil d'examen de la Revue des études indigènes. Elle a abondamment publié sur la diffusion de la recherche féministe et sur le mouvement des femmes en ce qu'il touche les membres de groupes minoritaires et elle travaille en ce moment à un ouvrage sur le racisme dans la société canadienne.

Afin de donner un nouvel élan au mouvement féministe du Canada dans les années 90, le Conseil consultatif dirigé par madame Simms mettra l'accent sur l'appropriation du pouvoir par les femmes, particulièrement par celles dont la parole n'est pas entendue, et sur l'unification des groupes de femmes en quête d'égalité.

Rapport de la présidente

Allocutions

Au cours des trois premiers mois de son mandat, madame Simms a parlé à de nombreux auditoires :

« Race and Ethno-cultural Equity in Professional Development », Conseil scolaire de Parry Sound, Parry Sound, Ontario (janvier);

« Women in Non-traditional Jobs », étudiantes en génie de l'Université Concordia, Montréal (février);

« Double Jeopardy: Race and Gender Bias », Mois consacré à l'histoire du peuple noir, Halifax (février);

« Women and the Economy », Congrès des femmes noires de Halifax et Dartmouth (février);

« How the CACSW Can Assist Women's Groups in Nova Scotia », École intermédiaire Graham Creighton, Westphal, Nouvelle-Écosse (février);

« Briefing Day on Systemic Discrimination », Ministère des Affaires civiques de l'Ontario, Toronto (février);

« Visible Minority Women and the CACSW », Industrial Relations Research Association, Université McMaster, Hamilton, Ontario (mars);

« Feminism in the 1990s », Faculté de droit, Université d'Ottawa (mars);

« The CACSW in the 1990s », groupes de femmes, Vancouver (mars);

« A Vision for Women in the 1990s », Journée internationale contre le racisme de l'Université Ryerson, Toronto (mars).

Colloques

Madame Simms a assisté aux deux colloques suivants :

« Réunion des leaders d'opinion sur les niveaux d'immigration pour 1991-1995 », Emploi et Immigration Canada, Ottawa (25 janvier);

« La place des femmes dans l'économie », colloque du CCCSF, Ottawa (12 et 13 mars).

Exposés aux comités parlementaires

Madame Simms a présenté deux mémoires aux comités parlementaires :

Comité législatif sur le projet de loi C-21, loi modifiant la *Loi sur l'assurance-chômage*;

Comité législatif sur le projet de loi C-43 (avortement).

Au cours du premier trimestre de son mandat, madame Simms a rencontré des fonctionnaires, des universitaires, des stratèges et des dignitaires étrangers. Pendant ses tournées dans les villes du pays, elle s'est entretenue avec les dirigeantes et les membres de groupes de femmes pour prendre connaissance de leurs préoccupations, et elle a visité des refuges et des centres pour femmes. Madame Simms a par ailleurs renseigné la population canadienne sur la recherche et les publications du Conseil grâce à des entrevues, des conférences de presse et des émissions télévisées.

La présidente sortante

(1985-1989)

* **Sylvia Gold** est originaire de Montréal et a fait ses études à l'Université McGill, où elle a obtenu un baccalauréat (1967) et une maîtrise (1981). Elle a exercé sa profession d'enseignante à l'élémentaire et au secondaire pendant neuf ans. Nommée adjointe administrative à l'Association des enseignants de Montréal en 1971, elle a ensuite occupé, de 1975 à 1985, le poste de directrice des services de perfectionnement professionnel à la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE). Outre ses fonctions reliées au programme d'études, à l'enfance en difficulté, au multiculturalisme et à d'autres questions reliées à l'enseignement, elle fut responsable du programme de promotion de la femme de la FCE, s'intéressant surtout à la recherche et à la publication en matière de programmes d'études et de méthodes d'enseignement non sexistes, à l'amélioration des perspectives de carrière offertes aux femmes dans l'enseignement et à des questions sociales telles que les services de garde, la pornographie et le harcèlement sexuel en milieu de travail. Au moment de sa nomination au Conseil, madame Gold était en congé sabbatique et terminait la scolarité d'un doctorat en administration scolaire à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario.

Sous la direction de madame Gold, le Conseil s'est employé à améliorer la situation sociale, économique et juridique des femmes. Il a circonscrit des sujets d'étude au cours de ses assemblées et à l'occasion de consultations avec des femmes de partout au pays, puis, grâce au travail concerté des membres et du personnel, le Conseil a pu réaliser des recherches de qualité. formuler d'importantes recommandations et rendre ainsi son travail utile et accessible aux femmes et aux stratèges du gouvernement fédéral.

Au cours de l'année universitaire 1986-1987, madame Gold a siégé au comité de révision externe tripartite créé par l'Association canadienne des professeurs d'université afin d'étudier sa structure et son fonctionnement. En septembre 1987, madame Gold fut nommée professeure auxiliaire au département d'Administration scolaire et politique de l'Université McGill. En 1989, elle a été nommée membre du personnel enseignant au Centre canadien de gestion.

Rapport de la présidente sortante

Entre les mois d'avril et d'août 1989, madame Gold a voyagé partout au Canada pour parler des questions d'importance nationale et régionale et pour rencontrer des groupes de femmes.

Allocutions

« Jouer à l'égalité », Secrétariat d'État, Ottawa (avril);

« Ce que femme veut... », groupes de femmes de l'Île-du-Prince-Édouard (mai);

« Programmes nationaux à l'intention des familles », Congrès juif canadien, 22e assemblée plénière triennale, Montréal (mai);

« Sexisme et racisme », colloque sur l'équité entre les sexes et les races, Université York, Campus Glendon, Toronto (mai);

« Les nouveaux partenaires dans la lutte pour l'égalité », Club Confédération, Kitchener, Ontario (mai);

« Vers l'égalité grâce à de nouveaux partenariats », Association internationale des secrétaires, congrès Canada 1989, Régina, Saskatchewan (mai).

La vice-présidente de la région de l'Ouest

Sylvia Farrant a été nommée, pour un mandat de trois ans, vice-présidente du CCCSF pour la région de l'Ouest en juin 1989, après une carrière bien remplie dans les domaines des ressources humaines et des droits de la femme.

Madame Farrant s'est spécialisée dans les relations industrielles à l'Université de la Saskatchewan, où elle a reçu en 1975 un baccalauréat en commerce.

Sa carrière a débuté à Edmonton, en Alberta, au service d'une grande société pétrolière et elle fut la première femme manœuvre dans les usines à gaz du Nord. Avant sa nomination au Conseil, elle était chargée d'élaborer les lignes de conduite et de négocier les ententes collectives. Ses préoccupations féministes l'ont amenée à concevoir des principes et des programmes pour les femmes de l'industrie pétrolière soucieuses de mieux concilier leurs obligations familiales et professionnelles.

Madame Farrant a été présidente du cercle des femmes d'affaires et professionnelles de Calgary et elle a exercé des fonctions dans ce regroupement aux échelons provincial et national. Elle a aussi fait partie de plusieurs autres organisations de femmes, dont l'Association des femmes et du droit de Calgary et le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes.

Madame Farrant est une ardente partisane de l'action politique des femmes et elle a conseillé des candidat-e-s aux élections provinciales et fédérales sur les dossiers touchant les femmes. Elle a souvent donné des conférences à des associations communautaires, paroissiales ou scolaires, ainsi qu'à des groupes de femmes, sur les techniques de recherche d'emploi, la gestion du temps et l'affirmation de soi. Elle a aussi animé et dirigé, comme bénévole, des programmes de culture physique à la YMCA et dans d'autres organisations de jeunes.

Madame Farrant a mis sa voix au service d'importantes causes sociales, comme l'élimination du harcèlement sexuel, les garderies et l'équité en matière d'emploi. Elle est à l'origine des modifications apportées à la loi de l'Alberta sur les normes d'emploi en vue d'améliorer les prestations de maternité.

Dans sa carrière comme dans sa vie personnelle d'épouse et de mère de jeunes enfants, madame Farrant a toujours travaillé avec clairvoyance et détermination pour faire avancer les droits de la personne et concrétiser l'égalité entre hommes et femmes.

Rapport de la vice-présidente de la région de l'Ouest

À la suite de la nomination de Sylvia Farrant à la vice-présidence, le bureau régional de l'Ouest, situé à Calgary, a noué des rapports avec une grande variété d'organismes en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, et s'est employé à mieux sensibiliser le public aux questions qui préoccupent les femmes. Le personnel a de plus monté un présentoir des publications du Conseil en vue des conférences et des tournées.

Le bureau sert de centre de ressources aux étudiantes, aux journalistes et à toute personne désirant faire des recherches ou consulter les coupures de journaux et les ouvrages en bibliothèque.

Le bureau a fait paraître dans plusieurs revues et bulletins une chronique mensuelle signalant les activités et les publications du Conseil et a expédié une lettre circulaire à plus de 5 000 personnes et groupes des provinces de l'Ouest et des territoires pour les tenir au courant du travail du Conseil.

Consultations

Le bureau régional de l'Ouest a mis au point un programme lui permettant de rencontrer un grand nombre de personnes afin de leur faire connaître le travail du Conseil et de discuter avec elles de questions intéressant les femmes et leurs familles.

C'est dans cette optique que la vice-présidente de l'Ouest a tenu des assemblées publiques à Whitehorse (Yukon), Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), Winnipeg (Manitoba), Calgary (Alberta), Régina (Saskatchewan).

D'autres réunions ont également ponctué les tournées de madame Farrant, notamment des séances de consultation avec :

- des représentantes d'organisations d'immigrantes et de femmes appartenant à des minorités dans tout le Nord et l'Ouest;
- des chercheuses et des chercheurs de l'Université de Calgary et de l'Université de la Saskatchewan;
- des directrices de centres de femmes dans toute la région.

Madame Farrant a en outre contribué à la mise sur pied de la coalition pro-choix de Calgary et, de septembre à décembre 1989, elle a assuré l'intérim de la présidence du CCCSF.

Allocutions

Au cours de la première année de son mandat, madame Farrant s'est adressée à de nombreux auditoires :

« Women, Paid/Unpaid Work, and Stress — Looking for Changes in Canadian Society », causerie publique à Whitehorse (septembre);

« Reproductive Choice », manifestation pro-choix, Calgary (septembre);

« Women, Paid/Unpaid Work, and Stress », département de psychopédagogie de l'Université de Calgary (septembre);

« Women, Paid/Unpaid Work, and Stress », cercle des femmes d'affaires et professionnelles de Yellowknife (novembre);

« Canadian Charter of Rights: One Step Forward or Two Steps Back? », club international Soroptimist, Winnipeg (janvier);

« Moms, Paid/Unpaid Work, and Stress », groupe de femmes au foyer, Calgary (mars).

Exposés et réunions

En septembre, madame Farrant a assisté à l'assemblée annuelle de l'Institut canadien de recherches sur les femmes, tenue à Yellowknife, où elle a présenté la publication du Conseil *Le travail des femmes et le stress*. Elle a assisté à la réunion mixte des présidentes des conseils consultatifs de la situation de la femme, à Whitehorse, et elle a présenté le mémoire du Conseil au Comité législatif sur le projet de loi C-21, Loi modifiant la *Loi sur l'assurance-chômage*. Elle a en outre participé au lancement à Ottawa du livre *La Charte canadienne et les droits des femmes — Progrès ou recul?* et du document de référence *La reproduction féminine, la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi canadienne sur la santé*. En février, madame Farrant a assisté aux réunions budgétaire et post-budgétaire avec le ministre des Finances Michael Wilson et elle a présenté le budget principal des dépenses du CCCSF pour 1989-1990 au Comité permanent de la Chambre des communes sur le Secrétarait d'État.

Au cours de l'année écoulée, madame Farrant a aussi accordé aux médias plus de cent entrevues portant sur diverses questions touchant la situation des femmes au Canada.

La vice-présidente de la région de l'Est

Ginette Busque, active depuis de nombreuses années dans le mouvement des femmes, a été nommée vice-présidente de la région de l'Est du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) en juin 1989, pour un mandat de trois ans.

Madame Busque a obtenu une licence en droit de l'Université Laval en 1975. Fervente défenseure des droits des femmes, elle a soutenu la cause de plusieurs groupes de femmes, notamment la YWCA de Montréal, Nouveau-Départ et la Fédération des femmes du Québec. Elle a été membre du conseil d'administration de la YWCA de 1978 à 1984 et y a assumé la présidence du comité d'action féministe pendant deux ans. Elle a également représenté les groupes de femmes au comité pour la publicité non sexiste du Conseil du statut de la femme du Québec et, en 1985-1986, elle a siégé au conseil d'administration de la Régie des rentes du Québec.

Madame Busque a assumé la présidence de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) de 1985 à 1989, après avoir participé activement à ses différents comités. À la FFQ, madame Busque a étudié une vaste gamme de dossiers intéressant les femmes, dont la réforme des régimes de rentes, le droit de la famille, la pornographie, certains dossiers constitutionnels, le plein emploi et l'avortement. Elle a été co-responsable de la recherche, de la conception et de la rédaction de deux cahiers d'information intitulés *La pornographie décodée*, publiés en 1988, et elle a collaboré à la conception et à la rédaction du cahier *Le pouvoir municipal, un outil à notre portée*.

Dans le cadre de son travail auprès des groupes de femmes, madame Busque a rédigé et présenté plusieurs mémoires devant des comités et commissions parlementaires. Elle a organisé de nombreux colloques et prononcé des allocutions sur divers sujets axés sur la situation de la femme.

Parallèlement à son travail bénévole auprès des groupes de femmes, madame Busque a occupé différents emplois. De 1980 à 1982, elle a été l'une des coordonnatrices provinciales de Nouveau-Départ, organisme qui offre un programme de réorientation aux femmes de 35 à 55 ans dont l'occupation principale fut le travail au foyer et l'éducation des enfants. De 1982 à 1985, elle a été consultante puis adjointe de la vice-présidente du CCCSF, région de l'Est, et elle a participé à différents projets de recherche. De janvier 1988 à juin 1989, elle était la chercheuse responsable d'un projet de reconnaissance des compétences génériques acquises par les femmes dans le cadre du travail au foyer et du travail bénévole. Ce projet était sous la direction de l'Institut canadien d'éducation des adultes, de Relais-Femmes et du Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi.

Rapport de la vice-présidente de la région de l'Est

Dès son entrée en fonction, Ginette Busque s'est donné comme objectif d'intensifier les relations entre le bureau régional de l'Est, situé à Montréal, et les groupes de femmes du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve.

Tournées

Au cours des dix premiers mois de son mandat, madame Busque s'est rendue dans toutes les provinces de la région de l'Est :

- à Bathurst, Nouveau-Brunswick, elle a participé aux Journées d'étude provinciales de la Fédération des Dames d'Acadie;
- à Forestville, Côte-Nord, elle a pris part aux activités régionales pour célébrer le 50e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec;
- à Rimouski, Québec, elle a rencontré des représentantes de la Maison des femmes;
- à Edmundston, Nouveau-Brunswick, elle a discuté avec une vingtaine de représentantes de groupes de femmes de la région, visité une maison d'hébergement et participé à une rencontre inter-régionale des Dames d'Acadie;
- à Chicoutimi et à Jonquière, région du Saguenay, Québec, elle a rencontré des représentantes de maisons d'hébergement, d'un centre d'aide aux victimes d'agressions sexuelles et de plusieurs groupes de femmes;
- à Saint-Jean, Terre-Neuve, elle a organisé une séance de travail avec des représentantes d'une dizaine de groupes de la région, a rencontré la nouvelle présidente du conseil provincial de la situation de la femme ainsi que des fonctionnaires fédéraux et a visité le centre de femmes;
- à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, elle a discuté avec les représentantes du Women's Network, le personnel du conseil de la situation de la femme, la coordonnatrice de l'association des maisons de transition et la responsable du centre d'aide pour les victimes de viol et d'agressions sexuelles;
- à Halifax, elle a profité d'une tournée où elle accompagnait la présidente du Conseil, Glenda Simms, pour rencontrer la directrice et des représentantes de l'Association des Acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

Madame Busque a pu observer que certains dossiers sont jugés prioritaires dans toute la région de l'Est. Ce sont : la violence faite aux femmes, les services de garde, l'avortement, l'assurance-chômage et tout ce qui est lié à la conciliation du travail à l'extérieur du foyer et des charges parentales. Les femmes des régions éloignées sont également préoccupées par l'accès aux services de santé.

Colloques, rencontres et activités diverses

Madame Busque a organisé des séances de travail avec des représentantes de plusieurs groupes de femmes du Québec. Elle a aussi assisté à de nombreux événements, dont les suivants :

- réunion avec les représentantes d'une douzaine de groupes nationaux sur le dossier de l'avortement et de l'affaire Daigle/Tremblay;
- lancement de *La Charte canadienne et les droits des femmes : Progrès ou recul?*;
- Forum sur l'emploi, réunissant 1 650 personnes des milieux patronal, syndical, communautaire et gouvernemental;
- consultation avec la Commission de réforme du droit du Canada au sujet de la prostitution et de la pornographie;
- réunion mixte des répondantes à la condition féminine des ministères provinciaux et fédéraux et de groupes qui s'intéressent à l'emploi et à la formation professionnelle des femmes;
- Conférence nationale sur l'équité en matière d'emploi, « De nouvelles associations pour une économie en mutation : au delà de la conformité à l'équité en matière d'emploi ».

La vice-présidente de l'Est a également participé à la présentation des mémoires du CCCSF sur l'assurance-chômage et sur l'avortement. Elle a de plus accordé de nombreuses entrevues aux médias écrits et électroniques.

Allocutions

Madame Busque a prononcé des allocutions devant une grande variété d'auditoires. Elle a été invitée à parler du rôle, de la nature et du mandat du CCCSF ainsi que de ses recherches, en particulier de l'étude sur le stress relié au travail. Elle a également donné des conférences sur la pornographie, l'évolution de la condition féminine et les défis que les femmes doivent aujourd'hui relever.

Les membres

Les membres du CCCSF ont consacré une part considérable de leur temps, à titre bénévole, à faire avancer le travail du Conseil. Elles ont assisté à maintes réunions et conférences, déterminé les sujets d'étude prioritaires et évalué des manuscrits. Au cours des assemblées trimestrielles du Conseil, les membres ont établi les cadres de recherche des différents projets, elles ont suivi de près le programme de recherche décrit dans le plan d'action triennal et elles ont adressé au gouvernement des recommandations officielles. Les membres ont rencontré les femmes de leurs régions respectives et ont entretenu des rapports avec les groupes de femmes, de manière à étendre la présence régionale du Conseil, à se renseigner sur les dossiers de l'heure et à attirer l'attention du Conseil sur les préoccupations propres aux femmes qu'elles représentent. Les membres ont également pris la parole devant des groupes de femmes et autres associations, traitant d'une foule de dossiers, principalement dans une optique locale. En outre, les membres ont distribué les publications du Conseil à des organismes, des établissements et des gens de leur région.

*** Myriam Berthoz Bernstein,**

propriétaire de la firme Conseillers en voyages corporatifs CTC Inc., est secrétaire-trésorière de la Fondation René Cassin, vouée aux droits de la personne. Depuis 28 ans, elle conjugue son travail de femme au foyer avec celui de conseillère auprès des petites entreprises et de bénévole pour divers groupes multiculturels de Montréal, la synagogue et des comités scolaires. Elle a présidé le Comité du développement économique du CCCSF en 1988-1989.

Eileen Best,

rédactrice pigiste et présidente du Théâtre de l'Île-du-Prince-Édouard, s'occupe d'activités communautaires et artistiques. Elle fut administratrice d'un collège, vice-présidente du conseil de la situation de la femme de l'Île-du-Prince-Édouard et candidate à l'élection provinciale de 1989. Elle est conseillère auprès du conseil communautaire de Cardigan.

Jacqueline Bissonnette-Dulude,

de Montréal, est diplômée de la faculté de droit de l'Université de Montréal et est présidente-directrice générale de la compagnie West-End Inc. Elle a été responsable pendant plusieurs années de la campagne de souscription de la Société canadienne du cancer pour la région de Vaudreuil. Elle a été membre du Comité exécutif du CCCSF en 1989.

Alice Brown

est collaboratrice dans la ferme familiale Brownhill Farms Ltd, membre de la direction de l'association coopérative de Calgary et membre du conseil de la Federated Co-operatives Ltd. Elle siège à trois organisations d'agricultrices, ainsi qu'à l'agri-bureau de la chambre de commerce de Calgary. Elle a présidé le premier colloque des agricultrices de l'Alberta et a siégé au comité d'examen de la société d'expansion agricole de l'Alberta.

*** Johanne Denis**

représente comme avocate permanente les intérêts d'une ville en banlieue de Québec, après avoir pratiqué le droit pendant les sept premières années de sa carrière dans un cabinet privé à Québec. Elle a enseigné aux personnes décrocheuses et a été membre fondatrice de l'Association des avocats et avocates de défense au Tribunal de la jeunesse, membre de l'Association des femmes d'affaires de Québec et présidente d'un Club Optimiste. Elle a siégé au Comité exécutif du CCCSF en 1989.

Lynda Costello,

gestionnaire du service de la rémunération et des avantages sociaux chez Suncor Inc. Oil Sands Group, à Fort McMurray en Alberta, a été présidente du cercle des femmes d'affaires et professionnelles de sa région. Elle a fait partie du conseil fondateur du Keyano College de 1978 à 1983 et a assumé la responsabilité des inscriptions, de l'approvisionnement et de l'hébergement aux Jeux d'été de l'Alberta en 1985. Elle a présidé le Comité de la situation juridique du CCCSF en 1988-1990.

Patricia Jane Duncan,

qui habite le Yukon depuis 25 ans, est chef de bureau chez Total North Communications Ltd. de Whitehorse. Elle est membre fondatrice du réseau des femmes d'affaires, elle siège au conseil de la situation de la femme du Yukon et est membre active des Guides du Canada (conseil du Yukon).

*** Héleyne d'Aigle,**

d'Edmunston au Nouveau-Brunswick, a commencé sa carrière en éducation pour ensuite devenir conseillère auprès des femmes, puis des personnes détenues. Très active sur le plan communautaire, elle est journaliste, interviewer et animatrice à la radio communautaire. Elle signe la chronique hebdomadaire « Relief féminin » dans le journal francophone provincial et est membre fondatrice du Réseau des femmes du Madawaska. Elle a siégé au Comité exécutif du CCCSF en 1989.

Emma Duncan-Kerr,

directrice des relations publiques à la Société canadienne de métaux Reynolds Limitée, est présidente de la chambre de commerce de Baie-Comeau et membre fondatrice du Regroupement des femmes de la Côte-Nord et du Centre Émersion. Elle est également membre de l'Association des femmes de carrière de Baie-Comeau, de Impact : regroupement des femmes en emplois non traditionnels, de la Maison des femmes de la Côte-Nord et du Centre des femmes de Baie-Comeau.

*** Lawrie M. Edinboro,**

conseiller en comportement au conseil d'éducation du comté de Kent à Chatham, en Ontario, est président de la Société d'aide à l'enfance du comté de Kent et membre du conseil d'administration de la bibliothèque municipale de Chatham.

Kenneth Fisher,

d'Ottawa, est associé de Neighbours Consulting, firme qui offre des programmes pour hommes en milieu de travail. Il est membre de nombreux groupes qui luttent contre le sexisme, l'homophobie et le racisme, dont le Glebe New Men's Group, le Men's Forum d'Ottawa-Hull et le Men's Network for Change.

Penny Fancy

allie le travail à la maison et la cogestion d'une entreprise familiale de courtage immobilier à Saskatoon. Elle détient un B.Sc. en sciences domestiques et une maîtrise en littérature anglaise. Elle a été membre de la direction du conseil multiculturel de Saskatoon et a animé des émissions à la radio communautaire. Elle milite dans divers organismes locaux.

Dyanne Gibson,

présidente de Dyanne Gibson and Associates, Educational Consultants, est l'auteure de *The Consumer's Guide to Universities*. Professeure à temps partiel en sciences humaines à l'Université York, elle a été présidente de la jeune ligue de Toronto et membre de la direction de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Barbara Fisher,

femme d'affaires de Kincardine, en Ontario, dirige une firme locale d'investissement pour la petite entreprise. Elle préside le sous-comité de la formation du Grey Bruce Industrial Training Committee, est membre de la direction de la chambre de commerce et membre d'office du conseil d'administration de la société locale d'expansion économique. Elle a été pendant neuf ans préfète et conseillère municipale.

*** Darlene Hincks,**

conseillère municipale à Régina et femme d'affaires, est membre du conseil d'administration de l'hôpital général de Régina et membre de la direction de l'office d'expansion économique de Régina, de la Potash Corporation de la Saskatchewan et du centre des arts de la Saskatchewan. Elle participe de plus à divers groupes bénévoles à Régina.

Lyse Hubert-Bennett

est directrice des achats chez J.A. Hubert Ltée et conseillère auprès de la municipalité de Roxboro (Québec). Elle est directrice de la chambre de commerce de Saint-Laurent et du Parrainage civique nord-ouest de Montréal. Elle est membre du Catholic Women's League of Canada, du Diocesan Convener Legislation Committee, du Career Women's Network de Montréal et d'Échange entre Femmes de Ville Saint-Laurent.

*** Veronica Johnson**

siège à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. Elle a été enseignante à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, où elle a travaillé auprès des mères adolescentes et enseigné l'anglais langue seconde. Elle a présidé pendant deux ans la West Island Black Community Association, s'occupant activement des programmes éducatifs, sportifs, récréatifs et d'initiatives-jeunesse.

Lynne Kennedy

est vice-présidente de Quartet Educational Solutions et du comité consultatif du patrimoine de la municipalité de Vancouver. Elle siège au conseil du FAEJ de la côte ouest et a récemment participé aux Organisations nationales volontaires. Elle est ancienne présidente de Winning Women: Committee for Political Skills de Vancouver et ancienne coprésidente de la Fédération des jeunes ligues du Canada.

Lorraine Leduc,

de Baie-Comeau, est conseillère de la coordonnatrice régionale de l'Office des personnes handicapées du Québec (Côte-Nord/ Nouveau-Québec) et membre fondatrice du Regroupement des femmes de la Côte-Nord. Elle a mené le projet « Pignons sur rue » et a présidé un organisme provincial d'humanisation des naissances. Conférencière et spécialiste en intervention communautaire, c'est par l'éducation qu'elle fait avancer l'égalité des femmes.

Norma Logan,

de Saint John au Nouveau-Brunswick, enseigne à l'élémentaire, est conseillère en enfance en difficulté et monitrice pour l'Alphabétisation Laubach du Canada. Elle est membre fondatrice de READ Saint John et membre de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités. Elle fut coordonnatrice des ressources humaines aux Jeux du Canada en 1985. Elle a présidé le Comité du développement économique et a siégé au Comité exécutif du CCCSF en 1989-1990.

JoAn Lynch Maurer,

conseillère en ressources humaines à la firme John Fleury and Associates de Vancouver, se spécialise dans l'orientation des personnes au carrefour de leur carrière. Elle a été présidente du Y des femmes de Vancouver et déléguée, en 1985, au Forum international clôturant la Décennie des Nations Unies pour la femme, à Nairobi.

• Linda Oliver,

superviseure des affaires réglementaires à la Maritime Telegraph and Telephone Company Ltd., est membre de la Halifax-Dartmouth Port Commission et du conseil consultatif local de la Planification de l'emploi, et fut membre et présidente du conseil consultatif de la situation de la femme de la Nouvelle-Écosse.

Cécile Rémillard-Beaudry,

enseignante au Manitoba, est membre du conseil d'administration de Réseau (organisme politique des femmes franco-manitobaines), de Pluri-elles et du comité du diocèse de Saint-Boniface chargé d'étudier le rôle de la femme dans l'Église. Elle a présidé le Comité du développement social du CCCSF en 1989.

N. Jane Pepino,

directrice associée chez Aird and Berlis à Toronto, est présidente du Metro Toronto Action Committee on Public Violence Against Women and Children (METRAC) et ancienne membre de la Commission de police du Grand Toronto. Elle est bien connue comme fervente défenseure des droits des femmes.

Agnes Richard

enseigne l'anglais au secondaire et est l'auteure de *Threads of Gold*, qui trace les 50 ans d'histoire du travail des femmes dans les petits villages de pêche de Terre-Neuve. Fortement engagée auprès de sa collectivité et des groupes de femmes, elle siège au conseil provincial de la fondation des maladies du cœur et a présidé le conseil des bibliothèques, ainsi que les Instituts féminins de Terre-Neuve. Elle a été candidate à l'élection provinciale de 1989.

Marie Daurice Perron,

de Hodgson au Manitoba, est agente de placement à la Norway House Indian Band. Depuis 1972, elle élabore et met sur pied des programmes et des services pour les Autochtones; elle est directrice générale de Aboriginal Women of Manitoba Inc., membre du conseil d'administration du Gull Harbour Resort (Hecle Island) et fut directrice provinciale de la Manitoba Métis Women's Alliance. Elle a été membre du Comité exécutif du CCCSF en 1988-1989.

Margaret (Peggy) Ritcey,

autrefois infirmière à Riverport en Nouvelle-Écosse, s'occupe activement de projets communautaires destinés aux femmes, du mouvement des Guides du Canada et d'associations paroissiales. Elle offre également des soins palliatifs aux personnes âgées de l'hôpital Fishermen's Memorial. Elle avait déjà été membre du Conseil pour un mandat de trois ans, de 1979 à 1981.

Joyce Robart,

travailleuse sociale et femme d'affaires, est vice-présidente de l'Organisation Nationale des Femmes Immigrantes et des Femmes Appartenant à une Minorité Visible du Canada. Elle est membre du conseil de plusieurs organismes, dont le Black United Front de la Nouvelle-Écosse et le Congrès des femmes noires (section de Halifax-Dartmouth), et siège à la commission d'aide juridique de la Nouvelle-Écosse. Elle a présidé le Comité du développement social du CCCSF en 1989-1990.

*** Eva Voisey,**

ex-présidente de la Inuit Women's Association of Canada, est la première femme élue au poste de maire dans la région de Keewatin des Territoires du Nord-Ouest. Elle a été conseillère en établissement, chargée des relations avec le gouvernement et s'est intéressée activement à la santé, à l'environnement et aux questions sociales.

* Fin de mandat ou démission en cours d'année.

Recommandations

À chaque assemblée du Conseil, les membres des trois comités d'étude — situation juridique, développement social, développement économique — se réunissent pour définir les priorités, suivre la recherche et formuler les recommandations qui sous-tendent la position du Conseil. En outre, les membres invitent à leurs réunions des chercheuses et chercheurs, ainsi que des représentantes de divers groupes, afin de profiter de leur expérience de certains dossiers. L'étude approfondie d'un sujet est en effet essentielle à la formulation des recommandations qui seront ensuite transmises aux stratèges du gouvernement fédéral et à d'autres groupes influents.

Place aux femmes dans l'agriculture

Juin 1989

Attendu que

- il est essentiel de mesurer à l'échelle nationale le travail des femmes et des enfants dans le domaine de l'agriculture afin d'établir avec précision les coûts de production de toutes les denrées, ceux-ci servant de base aux calculs des offices de commercialisation, des programmes du gouvernement et des compagnies d'assurance qui assurent les récoltes;
- **pour des raisons inhérentes aux critères et à la méthode de collecte et de traitement des données**, les sources nationales de renseignements existantes (recensement décennal, recensement de l'agriculture, enquêtes mensuelles sur la population active) peuvent exclure les nombreuses femmes qui participent à l'agriculture;
- la semaine repère du recensement décennal ne tient pas compte de la réalité saisonnière du milieu agricole;
- cet état de fait a été constaté dans une étude du CCCSF publiée en novembre 1987 sous le titre *Place aux femmes dans l'agriculture*;

le CCCSF recommande

1. que les questions utilisées pour le recensement, de même que les méthodes de collecte, de traitement et de présentation des données permettent de
   (a) mesurer le travail rémunéré des femmes en agriculture (selon le nombre d'heures et le taux de rémunération);
   (b) mesurer le travail non rémunéré des femmes en agriculture (selon le nombre d'heures);
   (c) tenir compte tant du travail secondaire et du travail au foyer que du travail principal (selon le nombre d'heures);
   (d) mesurer l'apport financier de la femme;
   (e) mesurer le travail des enfants de moins de 18 ans (selon le nombre d'heures et le taux de rémunération);
   (f) mesurer le travail des étudiant-e-s à temps plein ou à temps partiel (selon le nombre d'heures et le taux de rémunération);
   (g) reconnaître le statut de la femme dans l'entreprise agricole (collaboratrice, sociétaire, actionnaire, salariée);
2. que la semaine repère du recensement décennal soit située entre le 24 juin et le 1er juillet.

Les femmes et la fiscalité

Juin 1989

Attendu que

- les modifications à l'impôt et la réforme fiscale ont un effet différent sur les femmes, les hommes et les familles;
- les documents d'orientation du gouvernement fédéral passent sous silence cette différence;

le CCCSF recommande

1. que pendant la période d'élaboration des mesures fiscales, le ministère des Finances étudie les modifications à l'impôt et la réforme fiscale dans l'optique de leur effet sur les femmes, et qu'il rende publiques ses données;
2. que la structure fiscale actuelle fasse l'objet d'un nouvel examen et que toute modification à y apporter soit soigneusement structurée de manière à éliminer tous les désavantages économiques que subissent les femmes.

Répercussions des produits chimiques utilisés en agriculture sur les travailleuses/travailleurs agricoles et leurs familles

Septembre 1989

Attendu que

- les produits chimiques utilisés en agriculture, notamment les antibiotiques, les herbicides et les insecticides, constituent un risque pour la santé des travailleuses, des travailleurs et des familles agricoles;
- les effets de ces produits chimiques sur les travailleuses et les travailleurs agricoles qui les manipulent sont reconnus, tandis que les répercussions sur les membres de leur famille qui ne sont pas directement en contact avec ces substances ne font pas l'objet d'études sérieuses;

le CCCSF recommande que le ministère de la Santé et du Bien-être social mène des recherches sur les effets des produits chimiques utilisés en agriculture sur les conjoint-e-s et les enfants des travailleuses et des travailleurs agricoles.

Analyse de la Charte

Septembre 1989

I. Procureurs généraux

Attendu que

- les procureurs généraux ne se sont pas révélés de fiers défenseurs des droits des femmes, en dépit du fait que les femmes correspondent à plus de la moitié de la population qu'ils sont chargés de représenter;
- les procureurs généraux plaident souvent pour des lois qui menacent les intérêts des femmes, soulevant dans cette optique des arguments en matière d'égalité qui vont à l'encontre du droit des femmes au même bénéfice de la loi (par exemple, dans *R. c. Morgentaler*, le procureur général de l'Ontario a fait valoir que l'article 251 (avortement thérapeutique) du Code criminel ne pouvait être vu dans le contexte de la discrimination fondée sur le sexe parce que les hommes ne se font pas avorter);
- les procureurs généraux ne défendent généralement pas le droit à l'égalité véritable garanti par la Charte; ils ont avancé que l'article 15 de la Charte n'offre qu'une garantie par la procédure (par exemple, dans *Andrews c. Law Society of British Columbia*), ils n'acceptent pas d'ordinaire l'argument que l'article 15 oblige les gouvernements à promouvoir concrètement l'égalité des groupes défavorisés et ils n'ont pas appuyé l'extension des avantages dans les affaires relatives à l'égalité où les avantages étaient limités à certain-e-s prestataires (par exemple, *Schachter c. la Reine*);
- les procureurs généraux ne soulèvent que rarement des arguments fondés sur la garantie constitutionnelle d'égalité entre les sexes pour défendre des lois visant à redresser la situation défavorisée des femmes (par exemple, *R. c. Seaboyer*), ou omettent de mentionner l'incidence négative de certains arguments inspirés de la Charte sur le droit à l'égalité des femmes prévu à l'article 15 (par exemple, *Borowski c. P.G. Canada*) ou n'offrent de manière générale que de minces preuves du désavantage des femmes dans les affaires contestant les lois qui profitent aux femmes ou qui les protègent (par exemple, *R. c. Lucas*);
- les procureurs généraux ne semblent pas comprendre que l'inégalité des femmes ne tient pas à ce que les femmes sont différentes des hommes, mais bien à ce qu'elles sont défavorisées comparativement à eux (par exemple, *Reference Re Family Benefits Act (N.S.)*);

le CCCSF recommande

1. que le gouvernement fédéral trace un cadre d'égalité qui orientera les litiges fondés

sur la garantie d'égalité prévue par la Charte et entrepris par le Procureur général du Canada ou en son nom, que ce cadre soit tracé de concert avec les organismes susceptibles de représenter des femmes et d'autres groupes défavorisés dans des litiges fondés sur la garantie constitutionnelle d'égalité, et que le gouvernement fédéral encourage les gouvernements des provinces et des territoires à lui emboîter le pas;

2. que le gouvernement fédéral arrête un mécanisme permettant d'aviser les organismes qui interviennent au nom des femmes et des autres groupes défavorisés dans les litiges fondés sur la garantie d'égalité que la Charte peut être invoquée dans les affaires entreprises

(a) par le gouvernement fédéral;
(b) au nom d'un gouvernement provincial ou territorial;
(c) par d'autres parties ou intervenants ayant informé le Procureur général du Canada que des questions relatives à la Charte pourraient être soulevées dans une affaire donnée;

3. que le gouvernement fédéral révise les attributions du Programme de contestation judiciaire pour lui permettre de financer des interventions au nom de groupes défavorisés et lui accorde les crédits nécessaires pour ce faire.

II. Sensibilisation

Attendu que les femmes doivent manifestement se préoccuper de la sensibilisation des avocat-e-s, des juges et des haut-e-s fonctionnaires à la question de l'inégalité des femmes, ainsi qu'à ses dimensions, tendances et remèdes et, en particulier, aux arguments fondés sur la garantie constitutionnelle d'égalité entre les sexes susceptibles de redresser cette inégalité, de même qu'à l'incidence éventuellement fâcheuse du recours abusif aux arguments fondés sur l'égalité entre les sexes,

le CCCSF recommande

1. que le Centre canadien de la magistrature soit expressément chargé de promouvoir la sensibilisation des juges aux circonstances réelles qui contribuent à l'inégalité des femmes, ainsi qu'aux arguments fondés sur la garantie constitutionnelle d'égalité entre les sexes dans un tel contexte, et que le Centre reçoive les ressources nécessaires pour y arriver;

2. que le gouvernement fédéral accorde aux juges qu'il nomme des congés sabbatiques pour étudier les concepts de l'égalité contenus dans la Charte, et qu'il incite les gouvernements provinciaux et territoriaux à faire de même;

3. que le Centre canadien de gestion soit expressément chargé de sensibiliser les haut-e-s fonctionnaires du gouvernement fédéral à l'expérience qu'ont les femmes de l'inégalité, à l'intention et au sens de la garantie d'égalité entre les sexes contenue dans la Charte et à la responsabilité qui leur incombe de promouvoir des pratiques de gestion et une orientation des principes cadrant avec cette garantie;

4. que le gouvernement fédéral offre régulièrement à ses avocat-e-s et analystes des occasions d'information et de sensibilisation concernant les inégalités que vivent toujours les femmes au Canada, le sens et l'intention de la garantie d'égalité entre les sexes contenue dans la Charte et l'application de celle-ci dans le travail quotidien du gouvernement;

5. que le gouvernement fédéral finance la tenue de colloques et la préparation de documents pour conscientiser les professionnel-le-s du droit au sens et à l'application de la garantie constitutionnelle d'égalité entre les sexes;

6. que le gouvernement fédéral offre des bourses d'études destinées expressément à approfondir la connaissance qu'ont les médias des questions constitutionnelles d'égalité entre les sexes et à améliorer les reportages qu'ils en font;

7. que le gouvernement fédéral subventionne au moins deux chaires universitaires (une francophone et une anglophone) dans le but de faire avancer les connaissances sur l'inégalité des femmes et de permettre des recherches qui favoriseront l'évolution des litiges axés sur l'égalité entre les sexes telle qu'elle est prévue à la Charte.

III. Égalité

Attendu que

- l'historique, le libellé et le caractère constitutionnel de l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés témoignent de la volonté des législateurs de franchir les limites posées à l'interprétation de l'égalité en vertu du paragraphe 1(b) de la Déclaration canadienne des droits et de suivre le courant qu'ont pris les démocraties occidentales au XX^{e} siècle, c'est-à-dire de priser de plus en plus la valeur et la dignité humaines et d'assurer une meilleure protection des droits de la personne aux groupes défavorisés;
- l'article 28 de la Charte, qui consolide la garantie constitutionnelle d'égalité entre les sexes, est conçu pour guider l'interprétation de l'article 15 en nous rappelant la longue lutte pour l'égalité qu'ont menée et que mènent encore les femmes, et que c'est ainsi qu'il devrait être appliqué;
- les femmes constituent un groupe défavorisé au Canada, car elles ne sont pas équitablement rémunérées, elles sont cantonnées dans des emplois subalternes, elles sont les victimes du viol, de la pornographie, de la violence conjugale et d'agressions sexuelles pendant l'enfance, elles sont aux prises avec le harcèlement sexuel systématique et le manque d'autorité sur leur reproduction, elles sont pauvres, elles s'occupent, dans l'ombre et gratuitement, du bien-être d'autrui, elles demeurent en marge des postes de décision dans les institutions sociales, économiques et politiques et, finalement, elles vivent toutes ces inégalités sans que celles-ci soient reconnues par la société;
- les femmes ont exigé et obtenu un nouveau libellé pour la garantie constitutionnelle d'égalité au Canada dans le but de façonner des lois qui rompraient avec la tradition, qui porteraient remède à leur inégalité et qui amèneraient l'évolution de leur situation;

le CCCSF adopte les principes suivants en matière d'égalité :

1. Il est dans l'intérêt des femmes que soient éliminées toutes les formes d'inégalité. En tant que groupe, les femmes sont défavorisées en raison de leur sexe. Elles subissent également un tissu unique d'inégalités découlant de la discrimination fondée sur la race, l'héritage autochtone, la situation sociale, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état civil et la situation de famille, ainsi que la religion.
2. La garantie constitutionnelle de l'égalité vise à promouvoir « l'égalité véritable » des femmes et des autres groupes défavorisés qui font l'objet d'inégalité généralisée et systémique. Cette forme d'égalité met en relief l'effet de la loi, de la pratique ou du principe contesté et tend à remédier aux désavantages subis par les femmes et les autres groupes défavorisés dans leur quotidien.
3. En tant que groupe, les hommes sont favorisés comparativement aux femmes et ne subisssent pas l'inégalité fondée sur le sexe. Il est donc essentiel qu'une perspective définissant bien l'inégalité véritable des femmes soit donnée chaque fois que les hommes contestent l'égalité entre les sexes.

4. On ne peut remédier à l'inégalité de la situation des femmes qu'en axant son interprétation de l'égalité sur les résultats de la mesure en cause. Il s'agit de se demander, dans chaque cas, si une loi, un principe ou une pratique porte atteinte aux femmes, et si cette situation serait renversée en modifiant la loi, le principe ou la pratique. Les revendications d'égalité des femmes demeurent insatisfaites par l'égalité formelle, qui insiste sur le traitement identique sans tenir compte de la disparité des résultats pour les femmes et pour les hommes, ou seulement si l'expérience des femmes a une contrepartie chez les hommes.
5. Une interprétation de l'égalité axée sur les résultats suppose une interprétation des recours axée sur les résultats également. La Charte permet une grande marge de manœuvre à ce chapitre dans les affaires portant sur l'égalité entre les sexes, c'est-à-dire qu'elle autorise le tribunal saisi à accorder l'indemnisation qu'il juge adéquate et juste en l'occurrence. Les recours prévus par la Charte doivent en outre cadrer avec une approche intentionnaliste de l'article 15, qui tient compte de l'intention de la garantie constitutionnelle d'égalité entre les sexes au Canada.

IV. Orientation sexuelle

Attendu que

- des femmes, au Canada, se voient toujours refuser des emplois ainsi que les avantages liés à l'emploi et les avantages sociaux pour leurs partenaires (comme les prestations-santé, l'assurance dentaire, le régime de retraite, les assurances, les congés de deuil, les congés pour responsabilités familiales), l'accès au logement, l'accès aux installations et aux services publics (comme les messages d'intérêt public, les salles de réunion publiques, les services d'éducation), la garde des enfants et les droits de visite, ainsi que d'autres droits, prestations, avantages et responsabilités, en raison de leur orientation sexuelle;
- le gouvernement fédéral, entre autres, a reconnu que l'orientation sexuelle est implicitement comprise dans le libellé général et indéterminé de l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés et figure donc parmi les motifs de discrimination interdits par la Constitution, et que la protection contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle devrait être étendue au-delà de la portée actuelle de la Charte;
- le gouvernement fédéral n'a toujours pas tenu sa promesse faite en 1986 de prendre les mesures nécessaires pour que l'orientation sexuelle figure parmi les motifs de discrimination interdits dans tous les secteurs du ressort fédéral;

le CCCSF recommande

1. que le gouvernement fédéral modifie la Loi canadienne sur les droits de la personne pour y inclure l'orientation sexuelle aux motifs interdits de discrimination;
2. que le gouvernement fédéral modifie le paragraphe 12(3) de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique pour y inclure l'orientation sexuelle aux motifs interdits de discrimination pour ce qui est des normes de sélection dans la fonction publique et prenne les mesures nécessaires pour que les lois, les principes et les pratiques touchant l'emploi dans la fonction publique fédérale offrent à toutes et à tous la même protection et le même bénéfice, sans discrimination fondée sur l'orientation sexuelle;
3. que le gouvernement fédéral passe en revue les principes et les pratiques dans tous les secteurs de son ressort (par exemple, ceux qui touchent les centres de détention, les forces armées, les contrôles sécuritaires et les avantages sociaux) et prenne les mesures nécessaires pour qu'ils soient exempts de toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

L'écart des réalités

Décembre 1989

Attendu que

- les programmes et les services d'aide sociale ne répondent pas toujours aux besoins des femmes;
- toute recherche menée sur les prestataires d'aide sociale se bute soit à l'absence de données, soit à des données irrégulières, et ce, dans l'ensemble du pays;
- la coordination et la mise en application des programmes et des services d'aide sociale varient d'une région à l'autre;
- les services existants sont axés dans une trop grande mesure sur les soins d'urgence, au détriment des programmes de prévention;
- les femmes prestataires de l'aide sociale et les groupes de femmes touchés ne participent pas suffisamment à l'élaboration des mesures et des programmes d'aide sociale et à la prise de décisions à cet égard;
- tous ces facteurs contribuent à creuser l'écart entre les besoins des femmes, d'une part, et les services et programmes mis à leur disposition, d'autre part (ce que nous appelons « l'écart des réalités »).

le CCCSF recommande

1. que les ministères fédéraux chargés des programmes et des services d'aide sociale appuient leurs recherches et leurs constatations sur des méthodes d'analyse et des bases de données sinon identiques, du moins assimilables, et ce
   (a) dans le but d'arrêter un profil national plus fidèle des femmes prestataires de l'aide sociale tenant compte de l'âge, du type de famille et des responsabilités familiales, des sources de revenu, des dépenses du ménage, de l'instruction, de la langue, de la culture et d'autres facteurs, comme les déficiences;
   (b) afin de constater les tendances qui se dégagent des caractéristiques et des besoins toujours en devenir des femmes prestataires d'aide sociale;
2. que ces ministères encouragent leurs homologues provinciaux et territoriaux à en faire autant;
3. que le gouvernement fédéral prenne l'initiative de combler l'écart des réalités de la façon suivante, soit :
   (a) amorcer un processus de consultation sous forme de tables rondes régulières, mettant à contribution les prestataires et les groupes de femmes intéressés, de façon à faire connaître l'expérience qu'ont les femmes des programmes d'aide sociale dans le quotidien et pour faire en sorte que les mesures et les lois fédérales soient conçues au diapason du vécu des femmes;
   (b) voir à ce que des études soient menées pour trouver des solutions aux écueils systémiques de l'aide sociale;
   (c) soulever toutes les idées avancées grâce à ces pratiques et voir à ce que l'on y donne suite au cours des assemblées des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux intéressés.

Suivi des dossiers

Chaque année, le Conseil sensibilise le gouvernement fédéral et la population aux dossiers qui préoccupent les femmes. Pour se tenir à l'affût des questions d'actualité, la présidente, les vice-présidentes et les membres du Conseil tiennent des réunions périodiques avec des groupes de femmes, des dirigeantes locales et des femmes dans diverses régions du pays. Une fois les dossiers bien cernés, ils sont intégrés à l'activité du Conseil puis communiqués au gouvernement fédéral par divers moyens, dont les recommandations officielles, les mémoires aux comités parlementaires et spéciaux et les rencontres avec les élu-e-s, ainsi que par la diffusion de livres, de documents de référence, de feuillets documentaires et de communiqués. Pour de plus amples renseignements sur les recommandations et les publications du Conseil (y compris ses mémoires), consulter les sections *Recommandations* et *Publications* du présent rapport annuel.

Au cours de l'exercice 1989-1990, le Conseil a étudié des moyens de concrétiser davantage au Canada l'égalité sociale, économique et juridique des femmes.

La santé

Le colloque de 1989, organisé autour du thème « Les femmes et le mieux-être », avait pour objet l'appropriation du pouvoir par les femmes, ainsi que les moyens qu'elles peuvent prendre pour figurer dans les priorités du gouvernement et faire modifier les principes et les services en fonction de leurs réalités. L'inefficacité des approches traditionnelles de la santé est flagrante, surtout pour les femmes économiquement faibles ou habitant les régions rurales, les Autochtones, les néo-Canadiennes, les femmes handicapées et les membres d'une minorité raciale.

Les débats du colloque ont inspiré la recommandation du Conseil sur l'écart des réalités, c'est-à-dire sur l'écart entre les besoins des femmes et les programmes et services existants. Le Conseil a demandé au gouvernement fédéral de prendre l'initiative de combler cet écart par divers moyens.

Dans son mémoire présenté au Comité permanent de la santé, du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine, dans le cadre de l'étude du régime canadien de services de santé, le Conseil a insisté sur trois questions. D'abord, partout au Canada les femmes ont besoin des services de santé liés à la procréation, incluant l'avortement. Ensuite, les femmes ont besoin d'autres services de santé et services professionnels, comme ceux des sages-femmes, qu'il faut définir plus largement pour les intégrer aux régimes d'assurance-santé. À cet égard, les besoins particuliers des femmes vivant dans une région rurale ou éloignée doivent être pris en considération. Finalement, parce que les programmes et services sont inadéquats, le stress demeure un trouble de santé méconnu, non diagnostiqué et non traité.

La santé génésique

Le Conseil a été au nombre des groupes de femmes à se réjouir de la création par le gouvernement fédéral de la Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction, annoncée dans le budget de février 1990. Ce même mois, le Conseil a publié *L'infertilité à l'heure de la procréatique... Et la prévention?*, document de référence qui étudie la question de l'infertilité et les répercussions sociales et médicales des nouvelles techniques mises au point pour la traiter.

Le Conseil a profité du débat national sur l'avortement pour réitérer sa position de longue date sur le sujet. En août 1989, il a en effet indiqué au gouvernement du Canada qu'aucune nouvelle loi fédérale n'est nécessaire et lui a demandé d'avoir recours plutôt à la *Loi canadienne sur la santé*, qu'il faudrait rendre conforme à la Charte. Selon le Conseil, l'avortement est une question de santé; les femmes ont toujours pris et prendront toujours des décisions réfléchies et éclairées sur leur santé. Il a insisté sur le fait que le choix en matière de procréation est

une question d'égalité, et que les services de santé génésique doivent être offerts équitablement à toutes les femmes du Canada.

En septembre 1989, le Conseil a publié *La reproduction féminine, la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi canadienne sur la santé*. Ce document de référence confirme la position du Conseil, c'est-à-dire que le gouvernement fédéral a le pouvoir d'assurer aux femmes un accès égal aux services de santé génésique, y compris à l'avortement, en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*.

En mars 1990, le Conseil a présenté un mémoire au Comité législatif sur le projet de loi C-43. Il y explique que le projet de loi est inconstitutionnel et que le gouvernement fédéral doit le retirer immédiatement et prendre plutôt des mesures dynamiques pour assurer l'accès égal aux services de santé liés à la procréation partout au pays.

La Charte et les questions d'égalité/les femmes et la prise de décisions

Le 17 avril 1989, soit quatre ans après l'entrée en vigueur de l'article 15 de la Charte, le Conseil a exhorté le gouvernement fédéral à prolonger le mandat du Programme de contestation judiciaire, dont l'expiration était fixée à mars 1990. Il a également demandé l'élargissement des attributions du Programme, pour qu'il englobe les contestations aux lois et mesures provinciales aussi bien que fédérales en matière d'égalité, et la suppression des critères restrictifs pour le financement des interventions et de l'élaboration des dossiers. Dans son livre *La Charte canadienne et les droits des femmes — Progrès ou recul?*, le Conseil a repris ces questions dans le contexte d'une analyse approfondie des droits à l'égalité prévus à la Charte.

À l'occasion de l'assemblée de septembre 1989, le Conseil a adopté une recommandation en quatre points sur l'analyse de la Charte. Il a d'abord recommandé que le gouvernement fédéral trace un cadre d'égalité qui orientera les litiges fondés sur la garantie d'égalité entrepris par le Procureur général du Canada ou en son nom. Ensuite, il s'est penché sur le besoin de sensibiliser les avocat-e-s, les juges et les haut-e-s fonctionnaires à l'inégalité des femmes et aux arguments fondés sur la garantie d'égalité des sexes. Puis le Conseil a adopté cinq principes d'égalité et, finalement, il a demandé au gouvernement fédéral de modifier la *Loi canadienne sur les droits de la personne* ainsi que le paragraphe 12(3) de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, pour y inclure l'orientation sexuelle aux motifs interdits de discrimination.

Provoquer le changement à la base, voilà le sujet du livre intitulé *Ce que femme veut... guide d'action personnelle et politique*. Ce guide pratique du Conseil explique comment réussir une campagne organisée autour de dossiers d'intérêt communautaire ou général, c'est-à-dire comment transformer ses préoccupations en action politique et sociale.

La violence conjugale

La violence conjugale est un phénomène préoccupant et répandu dans la société canadienne. Dans deux publications de grande portée rédigées par Linda MacLeod, le Conseil a attiré l'attention du public et du gouvernement sur ce dossier. Désireux de poursuivre le débat et l'action, le Conseil a organisé une séance de travail pour faire le point sur les programmes et principes existants et pour songer à l'avenir. Le rapport de cette séance, préparé par Linda MacLeod et intitulé *La violence conjugale : comprendre pour prévenir*, a été publié afin de susciter la discussion sur de nouvelles stratégies à employer pour enrayer ce phénomène tenace et ravageur.

Le chômage et la formation

Le chômage demeure élevé chez les femmes du Canada, leur situation unique sur le marché du travail rémunéré et leur travail non rémunéré à la maison entraînant des difficultés particulières. Dans son mémoire au Comité législatif sur le projet de loi C-21, Loi modifiant la *Loi sur l'assurance-chômage*, le Conseil a fait ressortir les aspects du projet de loi qui ne sont pas conformes à la Charte et a recommandé de modifier plusieurs sections clefs du texte.

Le projet de modifications au régime d'assurance-chômage fait partie de la Stratégie de mise en valeur de la population active avancée par le gouvernement, dans laquelle on retrouve également des propositions touchant la formation. Le Comité du développement économique a étudié ces propositions dans l'intention de faire une recherche éventuelle sur les indemnités de formation accordées aux femmes.

L'agriculture

La société canadienne apprécie de plus en plus l'apport des femmes dans le secteur agricole, et l'étude *Place aux femmes dans l'agriculture*, publiée en 1987 par le Conseil, n'y est certes pas étrangère. Fort de ce succès, le Conseil a adopté deux recommandations à ce chapitre. D'abord, il propose de nouvelles méthodes de collecte, de traitement et de présentation des données de recensement. Ensuite, le Conseil recommande que Santé et Bien-être social étudie les effets des produits chimiques agricoles sur les conjoint-e-s et les enfants des agricultrices et agriculteurs.

L'économie et la fiscalité

Les modifications à l'impôt et la réforme fiscale ne grèvent pas de la même façon les femmes, les hommes et les familles. Puisque les documents d'orientation du gouvernement passent cette réalité sous silence, le Conseil a recommandé au ministère des Finances d'étudier la structure fiscale actuelle, ainsi que la réforme fiscale et les modifications proposées à l'impôt, dans l'optique de leurs répercussions sur les femmes. Le Conseil a suivi de près des dossiers connexes, dont la taxe sur les produits et services (TPS) et l'imposition de la pension alimentaire.

Pendant son colloque de 1990, sur le thème « La place des femmes dans l'économie », le Conseil a examiné toute une gamme de questions économiques. Marilyn Waring, économiste, a expliqué dans sa conférence que le travail non rémunéré des femmes au foyer et dans le secteur agricole est exclu des statistiques officielles tenues à l'échelle mondiale (voir la recommandation du Conseil sur l'agriculture). Les quatre allocutions et les 15 ateliers du colloque, qui traitaient de questions aussi diverses que les principes fiscaux, les nouveaux modèles économiques et la politique commerciale du Canada, ont bien montré que les questions économiques sont des questions de femmes, et que les questions de femmes sont des questions économiques. (Pour plus de détails, consulter l'édition été 1990 de *Un juste équilibre*, qui fait le compte rendu du colloque.)

En prévision des habituelles consultations prébudgétaires, le Conseil a dressé un programme visant les femmes dans le budget de 1990. S'appuyant sur son principe d'égalité de fond, le Conseil abordait les questions suivantes :

- la pauvreté des femmes, surtout en ce qu'elle est liée au marché du travail et au soin des enfants;
- la nécessité de produire des données économiques ventilées selon le sexe;
- le rôle essentiel des groupes de femmes en quête d'égalité.

Quand le ministre des Finances a annoncé qu'il ne tiendrait pas cette année ses consultations prébudgétaires, le Conseil a déploré la perte de cette occasion de faire connaître le programme économique des femmes et a souligné la nécessité de reprendre cet exercice en 1991, comme l'a promis le ministre. En l'absence de consultation, le Conseil a fait parvenir son énoncé prébudgétaire au ministre des Finances.

En 1990, le discours télévisé du ministre n'a révélé que les grandes lignes du budget. Le Conseil s'est dit contre le projet de limiter les fonds en vertu du Régime d'assistance publique, le gel de deux ans du Financement des programmes établis en matière de santé et d'éducation postsecondaire, les compressions dans le logement social et dans les budgets du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté et du Secrétariat d'État, ainsi que l'inaction dans le dossier des garderies. Les détails du budget ont filtré jusqu'à nous par divers moyens au cours des jours suivants. Le Conseil a alors constaté que le gouvernement sabrait dans le financement des centres de femmes en quête d'égalité, des organismes de recherche et des publications féministes. Pendant les semaines suivantes, le Conseil a facilité l'échange de renseignements sur les mesures prises partout au pays pour le rétablissement des fonds. [Le Conseil est heureux de constater que le gouvernement a rétabli pour un an 1,2 million de dollars du 1,6 million retranché, ce qui préviendra la fermeture des centres de femmes. Pour l'année suivante, le gouvernement a accepté la formule de frais partagés à cinquante pour cent avec les provinces. Mais la somme de 0,4 million retirée aux publications et aux organismes de recherche féministes n'a pas été rétablie.]

Publications

Le Conseil a publié les documents suivants pendant l'exercice financier.

Livres

La Charte canadienne et les droits des femmes — Progrès ou recul?

septembre 1989

Dans ce livre de 335 pages, Gwen Brodsky, avocate, et Shelagh Day, militante pour les droits de la personne, présentent la première étude approfondie des droits à l'égalité prévus par la Charte et de l'interprétation qu'en font les gouvernements, les tribunaux et les avocat-e-s. Les auteures ont inventorié 591 jugements rendus à ce chapitre par les tribunaux de toutes les compétences pendant les trois premières années d'application de l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Elles ont analysé ces jugements pour en arriver aux conclusions suivantes : la plupart des poursuites ne sont pas intentées par des personnes ou des organismes dont l'intérêt principal est la promotion de l'égalité des femmes ou des groupes défavorisés; elles n'ont rien à voir avec la discrimination systémique ou les moyens de remédier aux désavantages que subissent les femmes et les autres groupes défavorisés; mais pire encore, ces 591 jugements sont hautement discriminatoires envers les femmes et les autres groupes défavorisés. En effet, l'interprétation de l'égalité que préconisent les tribunaux, les avocat-e-s et le gouvernement demeure étroite et formelle; il n'est pas encore compris que l'inégalité des femmes tient à ce qu'elles sont défavorisées par rapport aux hommes, et non à ce qu'elles en sont différentes. Les auteures présentent le principe d'égalité de fond, le seul qui puisse mener à l'égalité véritable, car il tient compte des circonstances de l'inégalité au lieu de se baser sur la similitude ou la différence du traitement. Selon les auteures, les avocat-e-s et les tribunaux doivent souscrire à cette interprétation de l'égalité, sans quoi les droits des femmes demeureront virtuels. Une brève analyse de l'important arrêt *Mark Andrews* est présentée en postface. Les auteures font ressortir les conséquences de l'accès presque inexistant des femmes aux tribunaux et en concluent que les femmes n'ont tout simplement pas le pouvoir ou les ressources nécessaires pour avoir recours à la loi qui est censée les appuyer et les protéger. Elles exhortent donc le gouvernement à prolonger le Programme de contestation judiciaire, à en élargir le mandat et à en augmenter les crédits. En annexe, on trouve la liste des 591 jugements rendus en matière d'égalité et des 52 jugements rendus au chapitre de l'égalité des sexes. S'y ajoute une bibliographie thématique considérable, dont une version mise à jour peut être consultée en direct.

Ce que femme veut... guide d'action personnelle et politique

mai 1989

Ce guide populaire d'action personnelle et politique explique comment les femmes peuvent améliorer leur vie personnelle et communautaire. Après avoir montré que l'exclusion des femmes de l'arène politique et des postes décisionnels fait obstacle aux changements auxquels elles aspirent, l'auteure, Penny Kome, montre comment transformer en action politique et sociale des sujets de préoccupation comme les mesures discriminatoires et la pénurie de programmes et services. Ce guide pratique propose des façons de choisir une cause, de se fixer des objectifs et de se documenter. Il explique aussi comment mettre sur pied une cellule, se rallier l'appui de la communauté, animer une réunion publique, comprendre le fonctionnement des médias et entretenir des relations avec eux, rendre un message public et aborder la bureaucratie gouvernementale et les autorités compétentes. Émaillé de conseils pratiques « en bref », le document met en valeur l'importance de s'élever contre une question et d'y proposer des solutions. L'auteure fait appel à des exemples réels pour éclaircir certains points et suggérer des stratégies.

Ce guide de 76 pages montre bien que chaque femme a son mot à dire et que la participation de chacune est essentielle à la poursuite de l'égalité pour toutes. La section du guide consacrée aux ressources fournit une liste d'organismes gouvernementaux, de groupes de femmes paragouvernementaux ainsi que de répertoires, et présente une banque de données informatisée. Le livre est également offert sur cassettes munies d'étiquettes en braille.

Documents de référence

La violence conjugale : comprendre pour prévenir

juin 1989

Dans ce document de référence, l'auteure, Linda MacLeod, fait le compte rendu de la séance de travail sur la violence conjugale tenue par le Conseil en février 1989. Les douze participantes (intervenantes, décisionnaires et militantes) venues de partout au Canada ont d'abord fait le bilan de la première étape en analysant la réaction du public face à la violence contre les femmes, puis se sont penchées sur les objectifs de la seconde étape ou du « second souffle ». Trois grandes constatations se sont dégagées de la séance de travail : les espoirs, les projets, les expériences et les sentiments des femmes victimes de violence doivent être respectés; la solidarité qui lie toutes les femmes à celles qui ont été victimes de violence alimente la lutte pour le changement; la violence faite aux femmes ne pourra être atténuée que dans la mesure où les gens acceptent de modifier leur vie personnelle et publique. Ce rapport de 45 pages conclut à la nécessité de mesures nouvelles pour venir en aide aux femmes dans des situations de crise, pour mieux faire comprendre leurs réalités et pour prévenir la violence. L'annexe présente une proposition détaillée d'une participante sur les mesures que doit prendre le gouvernement fédéral pour atténuer la violence familiale.

La reproduction féminine, la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi canadienne sur la santé

septembre 1989

Dans ce document, Sheilah L. Martin, professeure de droit, fait état des contraintes juridiques exercées sur la fonction procréatrice des femmes et révèle un ensemble de règles spéciales qui font que certains aspects des soins touchant la procréation sont traités différemment des autres services médicaux essentiels. L'auteure avance que le gouvernement fédéral pourrait s'en remettre aux tribunaux en vertu de la *Loi canadienne sur la santé* pour obliger les régimes de soins de santé provinciaux à répondre aux conditions de la loi en matière d'intégralité, d'accessibilité, d'universalité et de transférabilité. La gestion publique permettrait aux femmes de prendre en main leur fonction procréatrice et à l'État d'améliorer les services, notamment celui de l'avortement. L'auteure estime qu'il est aussi possible de remédier à la situation par des changements sociaux et par la conscientisation du public en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte devrait être employée de manière à garantir que la capacité des femmes de porter des enfants ne crée aucune exception à leurs droits et ne leur impose aucun fardeau. Les critères de la *Loi canadienne sur la santé* peuvent servir à définir le contenu des droits des femmes prévus à la Charte dans l'optique des soins de santé. Selon ce document de 92 pages, les arguments concernant le droit des femmes aux soins liés à la procréation selon la Charte doivent s'inspirer d'une analyse basée sur l'égalité des sexes et tenir compte des contraintes et non seulement des choix en matière de procréation. Les décideuses et décideurs, les gouvernements, les professionnel-le-s de la santé et les juges doivent reconnaître que la capacité des femmes de porter des enfants crée des besoins distincts. Ces besoins doivent être satisfaits pour que toute personne au Canada ait un accès normal aux soins de santé financés par l'État. Les annexes présentent un tableau de jurisprudence, des articles

choisis de la Charte et de la *Loi constitutionnelle (1867)*, de même que le texte intégral de la *Loi canadienne sur la santé*. En dernier lieu se trouve une bibliographie exhaustive.

L'infertilité à l'heure de la procréatique... Et la prévention?

février 1990

Dans ce document de référence, Heather Bryant traite de l'infertilité et de l'angoisse qu'elle provoque chez de nombreuses personnes au Canada. Destiné aux profanes, le document décrit les répercussions des nouvelles techniques de procréation — appelées procréatique — mises au point pour traiter l'infertilité. Bien que la procréatique fasse les manchettes, elle offre en réalité peu d'espoir, car son taux de succès est faible. Qui plus est, les répercussions de la procréatique débordent des domaines médical et technique dans lesquels elle est mise au point et appliquée, pour se faire sentir sur toute la société. Le risque d'écarter les approches moins sophistiquées mais peut-être plus rentables est donc réel. L'auteure traite de l'optique préventive et décrit les obstacles qui s'y dressent. Elle énonce finalement les besoins de recherche à ce chapitre et les changements qui s'imposent pour que la société en vienne à préférer la prévention des causes au traitement des symptômes. L'infertilité n'est pas un trouble de santé à solution technologique, mais plutôt un aspect préoccupant de la santé génésique qui nécessite l'attention de notre société et doit être situé dans une perspective pluridisciplinaire. Un glossaire des termes techniques employés est inclus à la fin de ce document de 45 pages.

Mémoires

Mémoire au Comité législatif sur le projet de loi C-21, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage

septembre 1989

Dans ce mémoire, le Conseil recommande de modifier plusieurs aspects clefs du projet de loi C-21 sur l'assurance-chômage. Après avoir traité de l'évolution de l'égalité devant la loi, le mémoire présente le principe d'égalité de fond, qui est axé sur les résultats obtenus. Un tel principe implique les questions suivantes : Les effets de la loi, du programme ou de la pratique nuisent-ils aux femmes ou contribuent-ils à l'inégalité des femmes? En modifier la teneur améliorera-t-il la situation des femmes? Dans l'optique de l'égalité de fond, certains aspects du projet de loi ne sont pas conformes à la *Charte canadienne des droits et libertés*; il en va de même pour certains aspects de la *Loi sur l'assurance-chômage* qui ne sont pas visés par le projet de loi. L'évaluation du Conseil se situe dans la perspective unique des femmes et de leur situation particulière; elle tient compte notamment de la ségrégation professionnelle, des faibles salaires, du taux de chômage élevé et de la discrimination fondée sur le sexe que vivent toutes les femmes. Dans ce mémoire de 35 pages, le Conseil se dit mécontent du recours proposé aux primes d'assurance-chômage pour financer des coûts autres que le remplacement du salaire, du retrait de la contribution fédérale à la caisse d'assurance-chômage, des exigences accrues d'assurabilité, de la réduction de la période de prestation et des pénalités plus sévères pour les personnes qui quittent volontairement leur emploi. Le Conseil demande au Comité d'étudier en profondeur les répercussions sur les femmes des modifications proposées avant de faire rapport à la Chambre des communes.

Mémoire présenté au Comité législatif sur le projet de loi C-43 (avortement)

mars 1990

Dans ce mémoire, le Conseil fait valoir que la loi proposée sur l'avortement est inconstitutionnelle et que le gouvernement doit la retirer et prendre plutôt des mesures dynamiques qui permettront d'assurer un accès égal aux services de santé génésique à la grandeur du pays. Le mémoire de 46 pages énonce la position du Conseil : l'avortement étant une question de santé, et non de droit criminel, il doit relever de la *Loi canadienne sur la santé*. Les recommandations du Conseil à ce chapitre, faites il y a déjà longtemps, sont annexées au document. Le Conseil y avance que les femmes doivent avoir accès à toute la gamme des services de santé liés à la procréation, y compris l'orientation en matière de contraception, l'éducation sexuelle et d'autres services connexes, dont l'avortement. Selon un avis juridique préparé par Suzanne Boivin, le projet de loi présente d'importantes faiblesses et il est inconstitutionnel pour trois raisons : il mine le droit des femmes à la liberté et à la sécurité de la personne, prévu à l'article 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés*; il fait fi des principes de justice fondamentale exigés par l'article 7 de la Charte; il prive les femmes de leurs droits à l'égalité, définis aux articles 15 et 28 de la Charte. Madame Boivin estime par ailleurs que le projet de loi concrétise la menace de responsabilité criminelle et pourrait favoriser les poursuites civiles.

Hors série

Un juste équilibre — Compte rendu du colloque du CCCSF

Ce numéro de 1989 met en lumière le colloque « Les femmes et le mieux-être » tenu par le CCCSF en mars de la même année. On y trouve en premier lieu une synthèse des deux jours d'activités. Viennent ensuite des extraits des allocutions prononcées par Sylvia Gold, Monique Bégin, l'honorable Barbara McDougall et Rosemary Brown. Le bulletin présente également un résumé des dix ateliers et de la table ronde sur les femmes et le mieux-être.

Réunions et rencontres

Assemblées du Conseil

Quatre assemblées des membres du Conseil ont eu lieu au cours de l'année, toutes à Ottawa.

juin 1989

À l'assemblée de juin, l'honorable Kim Campbell, ministre d'État aux Affaires indiennes et du Nord, a parlé des responsabilités de son Ministère. Les membres ont adopté des recommandations sur les femmes en agriculture et sur les femmes et la fiscalité. Au cours de la réunion du Comité du développement social, les membres du conseil de direction de l'Association des femmes autochtones du Canada ont fait l'exposé des sujets de recherche qui les intéressent et des divers aspects de la culture autochtone. À la réunion du Comité de la situation juridique, John Fleishman, chercheur au ministère de la Justice, a parlé de son rapport national inédit sur la prostitution.

septembre 1989

Pendant l'assemblée de septembre, l'honorable Barbara McDougall, ministre responsable de la Condition féminine, a rendu hommage à la présidente sortante du Conseil, Sylvia Gold. Elle a souligné le rôle prépondérant que jouent tous les mouvements féministes dans la lutte pour l'égalité et l'importance d'être à l'écoute de toutes les femmes, notamment des Autochtones, des néo-Canadiennes, des membres d'une minorité raciale et des femmes handicapées. Les membres du Conseil ont adopté une recommandation en quatre points sur la *Charte canadienne des droits et libertés*, portant sur les procureurs généraux, la sensibilisation, l'égalité et l'orientation sexuelle. À la réunion du Comité du développement social, Wally Boxhill, agent à la Division des statistiques sociales du logement et des familles à Statistique Canada, a expliqué pourquoi et comment son Ministère recueille de l'information sur les différents groupes ethniques et raciaux du Canada. Les membres ont adopté une recommandation concernant les répercussions des produits chimiques utilisés en agriculture sur les travailleuses/travailleurs agricoles et leurs familles.

décembre 1989

Au cours de l'assemblée de décembre, l'honorable Barbara McDougall, ministre responsable de la Condition féminine, a présenté la nouvelle présidente du Conseil, Glenda P. Simms, qui fut chaleureusement accueillie par les membres. Madame Simms a fait l'éloge du Conseil pour son travail; elle a fait remarquer que la société canadienne évolue rapidement et qu'il importe d'écouter la voix des femmes sous-représentées du pays. La ministre a ensuite parlé des nouvelles mesures législatives du gouvernement en matière d'avortement, après quoi JoAn Maurer, membre du Conseil, a présenté à la ministre les vues du Conseil sur cette question. Madame Maurer a exhorté le gouvernement à remplacer la nouvelle loi par un programme garantissant aux femmes une gamme complète de services de santé liés à la procréation, notamment la consultation en matière de contraception, l'éducation sexuelle et l'avortement. À la réunion du Comité de la situation juridique, Lorenne Clark, professeure à la faculté de droit de l'Université Dalhousie, a fait un exposé sur les agressions sexuelles, plus particulièrement sur l'étude menée à ce sujet par le ministère de la Justice en 1984-1985. Pendant la réunion du Comité du développement économique, Maureen Baker, chargée de recherche à la Bibliothèque du Parlement, a parlé des aspects économiques du divorce. Pour leur part, les membres du Comité du développement social ont pu entendre des exposés sur les femmes et le logement faits par Gerda Wekerle, de la faculté des études de l'environnement de l'Université York, et par Satyra Brink, de la Division de la planification stratégique et de l'élaboration de propositions à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les membres ont adopté une recommandation visant à réduire l'écart des réalités (écart entre les besoins des femmes d'une part, et les services et programmes mis à leur disposition, d'autre part).

mars 1990

Au cours de l'assemblée d'un jour qui a précédé le colloque sur la place des femmes dans l'économie, la présidente a exposé sa vision du Conseil pour les années 90. Elle a souligné l'importance d'intéresser et de consulter le plus grand nombre possible de femmes. À la réunion du Comité du développement économique, la responsable du sondage auprès des adolescentes, Janelle Holmes, a présenté l'état de la situation; les conclusions du sondage seront analysées selon une perspective féministe et serviront à orienter les études et publications ultérieures visant les jeunes filles. Au cours de la réunion du Comité du développement social, la chargée de recherche Yuen-Ting Lai a fait le point sur l'appel de textes en vue d'un recueil de lettres écrites par des femmes appartenant à une minorité raciale ou ethnique. À la réunion du Comité de la situation juridique, l'analyste juridique Tina Head a annoncé que le Conseil avait été invité à présenter un mémoire à la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis.

Colloque national sur la place des femmes dans l'économie

les 12 et 13 mars 1990

Le colloque annuel du CCCSF, qui portait cette année sur la place des femmes dans l'économie, a eu lieu les 12 et 13 mars 1990. Le Conseil y a accueilli une centaine de déléguées de 65 groupes de femmes (des associations d'immigrantes, de femmes handicapées, de femmes appartenant à des minorités raciales et d'Autochtones, des groupes nationaux et des observatrices des trois principaux partis politiques du Canada), ainsi que les représentantes des conseils consultatifs provinciaux et territoriaux.

Pendant deux jours, les participantes ont assisté aux conférences et pris part aux 15 ateliers et aux tables rondes; elles ont pu poser des questions, s'entretenir avec des députées, nouer des liens et échanger des plans d'action avec des femmes de partout au pays.

Dans son mot de bienvenue, la présidente du CCCSF, Glenda Simms, a annoncé que le Conseil présentait le colloque sur la place des femmes dans l'économie dans le but de susciter un échange d'idées et d'analyses sur les moyens constructifs de provoquer le changement, de faire le point sur les acquis et de réfléchir sur l'avenir.

L'allocution d'ouverture a été prononcée par Diane Lavallée, présidente de la Fédération des Infirmières et Infirmiers du Québec. Madame Lavallée a expliqué que l'enjeu de la grève des infirmières du Québec en 1989 était le pouvoir social et économique des femmes, et elle a fait ressortir les leçons à en tirer pour atteindre l'égalité économique. La victoire des infirmières s'inscrit dans le courant des luttes menées par les femmes sur des questions comme leur ségrégation dans des emplois peu valorisés et sous-payés, la prolifération des postes à temps partiel, le manque d'autonomie dans le travail et la précarité d'emploi. Selon madame Lavallée, le succès de la grève tient également au rapport de solidarité et de force qu'ont exercé les infirmières, ainsi qu'à l'appui du public envers leur cause. Madame Lavallée a conclu que les femmes doivent revendiquer un pouvoir économique qui ne perpétue pas les inégalités socio-économiques. En effet, la place des femmes dans l'économie devrait permettre de changer les rapports économiques et sociaux et d'instaurer les bases d'une société plus juste et plus égalitaire.

Au cours d'une conférence publique en soirée, l'économiste féministe Marilyn Waring, auteure et ancienne députée au Parlement de la Nouvelle-Zélande, a prononcé, devant une

salle comble, une allocution dynamique et inspiratrice intitulée « Le travail des femmes, ça compte ». Madame Waring a souligné l'importance de l'économie dans la vie de toutes les femmes et posé les questions suivantes : Qui travaille? Qui est productif sur le plan économique? La vraie réponse est dans la juste mesure de la production économique, car elle entraînera le partage équitable des bénéfices entre les membres de la société.

Madame Waring a expliqué que le Système de comptabilité nationale des Nations Unies, qui encadre le rassemblement des données sur l'économie de la plupart des États, passe expressément sous silence le travail non rémunéré nécessaire à la mise sur pied et à l'entretien d'un ménage, à la procréation et au soin des enfants. Bref, la plupart du temps, le gros du travail qu'effectuent la majorité des êtres humains n'est pas comptabilisé. Or, sans ce travail, toute la production effectivement mesurée s'arrêterait. L'invisibilité des femmes du côté production entraîne de fâcheuses répercussions, car elles sont invisibles du côté bénéfices également. Selon madame Waring, les valeurs sociales comme un environnement sain et une population scolarisée et bien portante sont occultées du Système de comptabilité nationale, qui donne une valeur économique à une activité seulement lorsque les gens qui s'y adonnent, en l'occurrence surtout les hommes, ont un rapport avec le marché.

Madame Waring a demandé aux femmes d'attribuer une valeur à leur travail, dans les questionnaires du recensement, en l'appelant systématiquement « travail non rémunéré ». Elle les incite à promouvoir de nouvelles définitions de la productivité et de la valeur, et à affirmer que le travail non rémunéré est un travail productif. Elle a conclu en déclarant que les choses auxquelles la plupart des femmes accordent la plus grande valeur ne s'achètent pas sur le marché. Marilyn Waring a proposé d'étendre sa définition de la valeur à la macroéconomie, selon laquelle faire la guerre revalorise le marché. Le modèle que propose madame Waring prise d'abord et avant tout l'amour de la vie et l'amour de la planète.

La ministre responsable de la Condition féminine, l'honorable Mary Collins, a inauguré la deuxième journée du colloque. Dans son allocution, elle a déclaré que malgré un taux de participation accru des femmes sur le marché du travail, leur ségrégation est encore très marquée, et celles qui occupent un emploi à temps plein gagnent encore 35 sous par dollar de moins que les hommes. Madame Collins a fait remarquer que la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* doit être appuyée par des mesures législatives provinciales, et que la discrimination systémique doit être enrayée. Mais pour y arriver, les attitudes sous-jacentes à l'inégalité sociale devront être transformées. Selon la ministre, les femmes n'atteindront l'équité dans l'emploi et dans l'économie en général que quand elles auront un accès égal aux programmes d'éducation et de formation. Mettant en valeur la contribution du travail non rémunéré des femmes et la conciliation du travail (rémunéré et non rémunéré) avec les responsabilités familiales, madame Collins a noté que des mesures et des programmes s'imposent à ce chapitre. Quant aux services de garde, le gouvernement reconnaît l'importance de ce dossier et entend tenir sa promesse de mettre sur pied un programme de services de garde avant la fin de son mandat. La ministre a terminé en affirmant que les gouvernements ne doivent pas viser à satisfaire tous les besoins signalés, mais doivent plutôt veiller à ce qu'ils s'inscrivent aux programmes de tous les secteurs de l'économie.

Les deux jours d'ateliers ont porté sur les sujets suivants :

- La fiscalité
- Les réalités pécuniaires de la maternité
- Les femmes et la pauvreté
- L'équité salariale
- L'équité en matière d'emploi
- Valoriser le travail non rémunéré des femmes
- Les perspectives de travail et d'emploi
- Les pratiques commerciales du Canada
- Les solutions de rechange aux modèles économiques actuels
- Le développement durable

- Comment former une coalition
- La négociation
- Comment atteindre les jeunes filles
- Le lobbying
- La collecte de fonds

Dans son allocution de clôture, madame Simms a expliqué que le colloque était à la fois une source de découragement et d'optimisme. Le découragement persiste parce que les thèmes de nombreux ateliers sont parmi ceux qui reviennent sans cesse. Quant à l'optimisme, il tient à l'élargissement des préoccupations associées aux femmes — on comprend maintenant que toute la gamme des dossiers touchent directement leur vie — et à ce qu'elles ont pris les moyens de se faire entendre, comprendre et respecter. Madame Simms a souligné que les questions économiques sont des questions de femmes, et que les questions de femmes sont par définition économiques. Le temps est venu pour les femmes de prendre le pouvoir et de l'employer à faire évoluer la société.

Madame Simms a ajouté que le mouvement féministe était venu à maturité et qu'il devait s'employer à améliorer le sort de toutes les personnes défavorisées, en puisant sa force à même la diversité des femmes, en contractant de nouvelles alliances et en veillant à ce que les voix jusqu'ici silencieuses se fassent entendre. Au cœur de cette prise de pouvoir se trouve la notion de valeur, qui englobe la valeur que les femmes s'attribuent, à elles et à leurs expériences diverses, ainsi que la valeur de leur travail, telle qu'elles-mêmes l'apprécient. Madame Simms est d'avis que pour transmuer en évolution institutionnelle et sociale la notion qu'ont les femmes de la valeur, il faudra d'abord redonner au mot « féminisme » son sens mélioratif et insuffler un nouvel élan au mouvement féministe. Pour ce faire, les groupes de femmes doivent attirer dans leurs rangs les jeunes filles et leur faire comprendre que sans le travail des féministes, leur sort serait bien différent aujourd'hui. Le féminisme est une force humanitaire, qui peut offrir justice et équité à toutes les personnes opprimées; il doit servir à combattre le sexisme, le racisme, l'âgéisme, l'homophobie, la discrimination fondée sur la classe sociale et autres maux de notre société.

En guise de conclusion, madame Simms a révélé son objectif pour les cinq prochaines années à la présidence du CCCSF : représenter les besoins et les préoccupations de toutes les femmes du Canada en créant un dialogue avec les femmes en quête d'égalité partout au pays, et veiller à ce que le pouvoir de ces femmes serve à promouvoir la justice et l'équité pour tous les êtres humains.

(Pour plus de détails, consulter l'édition été 1990 de *Un juste équilibre*, qui fait le compte rendu du colloque.)

Réunions des présidentes des conseils consultatifs

Deux réunions mixtes des présidentes des conseils consultatifs fédéral, provinciaux et territoriaux de la situation de la femme ont eu lieu, l'une à Halifax (Nouvelle-Écosse) au mois d'avril et l'autre à Whitehorse (Yukon) en septembre. À chacune de ces réunions, les présidentes ou leurs représentantes ont passé en revue les activités de leur organisme pour l'année en cours et discuté des dossiers prioritaires pour les femmes du Canada. Elles ont notamment examiné les questions suivantes : les sages-femmes et les soins de santé; l'entente du lac Meech; l'avortement; la procréatique; les services de garde; l'équité salariale; les pensions pour les femmes au foyer; le projet de loi sur l'assurance-chômage; les femmes autochtones; la violence faite aux femmes; l'orientation sexuelle; la nomination des juges; la réduction de l'aide financière fédérale; les détenues; l'exécution des ordonnances d'entretien.

Les services internes

Bureau de la présidente

Le Bureau de la présidente dirige et coordonne toutes les activités du Conseil. Il lui incombe d'étendre le dialogue avec les groupes de femmes et les organismes communautaires partout au pays et, en collaboration avec les Affaires publiques et la Recherche, d'atteindre des groupes cibles particuliers. La présidente se rend dans les diverses régions du Canada pour rencontrer les groupes de femmes et consulter les organismes. Elle joue un rôle de premier plan en matière de condition féminine grâce aux entrevues qu'elle accorde aux médias, aux séances d'information qu'elle tient avec les parlementaires, décideuses et décideurs, et à sa participation à des colloques, ateliers et congrès. Elle assure également le lien avec les membres entre les assemblées trimestrielles. En outre, le Bureau de la présidente coordonne la planification et l'évaluation des activités du Conseil et veille à la mise en œuvre du plan d'action.

Recherche

Le Service mène des recherches sur des questions d'intérêt primordial pour les femmes dans les domaines économique, social et juridique. Une fois que les membres du Conseil ont établi les priorités et les cadres de recherche, les sujets d'étude sont soumis à l'analyse du personnel et de spécialistes dans toutes les régions du pays. L'information recueillie est ensuite mise au service des groupes de femmes, des responsables politiques et des clientèles cibles par le truchement de publications, de recommandations et de mémoires au gouvernement.

Les études effectuées par le service de la Recherche constituent la base même de toutes les analyses du Conseil. Elles permettent de plus aux membres, de concert avec le personnel, de mettre au point des recommandations. Le personnel mesure l'efficacité des programmes clés visant les femmes, ce qui l'amène souvent à devoir fournir des analyses au pied levé.

Projets de recherche

Le Conseil sensibilise le public aux dossiers qui intéressent et préoccupent les femmes du Canada; il vise également à influencer les éventuelles mesures du gouvernement en faisant ressortir les questions de l'heure qui méritent soit une étude, soit un suivi, soit un engagement financier. Dans cette optique, le Conseil travaille à des dossiers de longue haleine, notamment un recueil de lettres écrites par des femmes membres d'une minorité raciale ou ethnique; une étude sur l'évolution du concept de femme au foyer depuis les années 60; un sondage auprès d'un nombre statistiquement valable d'adolescentes de 8e, 9e et 10e années pour connaître leurs opinions, leurs intérêts et leurs préoccupations; et, finalement, une analyse de l'évolution des attentes et des réalisations des femmes depuis la publication du Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme en 1970.

Au nombre des projets réalisés dans la dernière année, signalons *La violence conjugale : comprendre pour prévenir*; *Ce que femme veut... Guide d'action personnelle et politique*; *La Charte canadienne et les droits des femmes : Progrès ou recul?*; *La reproduction féminine, la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi canadienne sur la santé*, et *L'infertilité à l'heure de la procréatique... Et la prévention?*.

Deux mémoires ont été présentés à des comités parlementaires, l'un sur le projet de loi C-21, loi modifiant la *Loi sur l'assurance-chômage*, et l'autre sur le projet de loi C-43, la loi sur l'avortement. Le Conseil a aussi présenté un mémoire sur la santé des femmes devant le Comité permanent de la santé, du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine.

Suivi des dossiers majeurs

Le personnel de la Recherche a suivi de près les principaux dossiers touchant les femmes, notamment la santé génésique, l'avortement, la réforme fiscale, les lois en matière d'agression sexuelle, les répercussions du budget fédéral sur les femmes, les services de garde, les stratégies de mise en valeur de la population active, la sensibilisation de l'appareil judiciaire et l'assurance-chômage.

Congrès et colloques

Afin de se tenir au fait de l'actualité, le personnel de la Recherche a assisté à de nombreux colloques présentés par des organismes d'envergure, dont les Sociétés savantes, le Comité canadien d'action sur le statut de la femme, l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, les Guides du Canada, l'Association des femmes autochtones du Canada, l'Association canadienne pour la santé mentale et la Société canadienne d'études ethniques. Le personnel a de plus assisté à un colloque organisé par le Réseau national des femmes dans les métiers et les technologies, à un atelier d'envergure nationale sur la garde d'enfants, à un colloque national sur la violence familiale et à la troisième consultation intergouvernementale sur les familles.

Centre de documentation

Le Centre de documentation a pour rôle principal de développer et de gérer une collection spécialisée portant sur l'ensemble des dossiers de la situation de la femme.

Les sujets à l'étude au Conseil reçoivent une attention particulière. Ainsi, en 1989-1990, la collection a été augmentée dans les domaines suivants : la pauvreté, les entrepreneures, les femmes autochtones, les minorités raciales, la procréatique, les emplois non traditionnels et la violence faite aux femmes. Instrument essentiel à un organisme voué à la recherche, le Centre joue un rôle actif aux différentes étapes de la production d'une étude.

La collection du Centre compte près de 15 000 documents et 270 revues, bulletins et périodiques, auxquels s'ajoutent des dossiers de presse et de la documentation éphémère, classés sous 250 rubriques différentes.

Le Centre offre au personnel et aux membres du Conseil, à ses collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'aux bibliothèques, des services de référence et de prêts entre bibliothèques. Ouvert au public et aux ministères, le Centre accueille chaque année une vaste clientèle intéressée à la situation de la femme. Les nombreuses demandes de référence relèvent d'un éventail impressionnant et témoignent d'un besoin réel d'information spécialisée.

Publications

Le service des Publications produit dans les deux langues officielles tous les documents publiés par le Conseil, sous diverses formes, selon les distinctions apportées par les membres :

Les **documents de référence** ont pour but de renseigner les membres du Conseil, le grand public et les parlementaires sur les dossiers étudiés au Conseil. Ils fournissent une première analyse du sujet, destinée à alimenter le débat public.

Les **mémoires** servent d'abord et avant tout à conseiller le gouvernement dans le choix de ses mesures législatives ou orientations politiques. Ils s'appuient sur les recommandations du Conseil.

Les **livres** sont le fruit d'études à court et à long terme portant sur des questions d'actualité ou des sujets connus qui demandent une analyse approfondie.

Les **feuillets documentaires** offrent une information factuelle succincte sur des sujets d'intérêt pour les femmes.

Les **recommandations**, qui ont pour but de conseiller le gouvernement et de souligner la position du Conseil, sont formulées par les membres en

étroite collaboration avec le personnel de la Recherche. Publiées chaque année dans le Rapport annuel du CCCSF, elles sont aussi diffusées à grande échelle.

Une fois que le service de la Recherche a mis la dernière main à un document, le service des Publications entame le processus d'édition, qui suppose la révision, la traduction, la mise en page informatique, la correction des épreuves, la conception graphique, l'impression et la publicité. Le service participe également à la diffusion des documents et voit aux mises à jour et aux réimpressions qui s'imposent.

Pendant l'exercice financier, le service des Publications a produit les documents suivants, dont on trouvera une description détaillée à la section du présent rapport consacrée aux publications :

La Charte canadienne et les droits des femmes : Progrès ou recul? (livre);

Ce que femme veut... Guide d'action personnelle et politique (livre);

La violence conjugale : comprendre pour prévenir (rapport);

La reproduction féminine, la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi canadienne sur la santé (document de référence);

L'infertilité à l'heure de la procréatique... Et la prévention? (document de référence);

Mémoire présenté au Comité législatif sur le projet de loi C-21, loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage (mémoire);

Mémoire présenté au Comité législatif sur le projet de loi C-43 (avortement) (mémoire);

Rapport annuel du CCCSF (1988-1989);

Un juste équilibre « Compte rendu du colloque du CCCSF : Les femmes et le mieux-être » (bulletin).

Le service des Publications a fait la mise à jour du fichier des recommandations du CCCSF, ainsi que de l'index qui l'accompagne. Les publications du Conseil étant très en demande, 11 ouvrages ont été réimprimés. L'Institut national canadien des aveugles a produit pour le Conseil des audiocassettes, dans les deux langues officielles, de *Ce que femme veut... Guide d'action personnelle et politique*; identifiées par des étiquettes en braille, ces cassettes sont offertes gratuitement aux groupes.

Grâce à l'acquisition du matériel et du logiciel nécessaires à l'éditique, le Service a maintenant une plus grande maîtrise sur les coûts et le processus d'édition.

Le Service a veillé à annoncer les publications du Conseil dans des journaux, des bulletins et des répertoires choisis et a communiqué les recommandations du Conseil aux stratèges des secteurs public et privé.

Service de traduction

Le Service est responsable de la traduction de toutes les publications du Conseil, ainsi que de la correspondance et des rapports internes. Afin de bien servir les membres et le personnel du Conseil, ainsi que les femmes du Canada, le Service produit dans les deux langues officielles des documents qui visent la rigueur stylistique et la transparence du message. En outre, le service de Traduction attache une attention particulière à la féminisation et à l'utilisation d'un langage non sexiste.

Les nombreux documents rédigés au Conseil touchent toute une gamme de domaines spécialisés, ce qui exige une recherche terminologique poussée, notamment dans des domaines de pointe où le vocabulaire n'est pas encore arrêté par l'usage. C'est en utilisant les ressources du Centre de documentation, en interrogeant les principales banques de terminologie — BTQ, TERMIUM — et en consultant les spécialistes des domaines pertinents que les traductrices mènent leur tâche à bien et alimentent un fichier de terminologie. Le Service offre également au personnel des conseils linguistiques et l'aide à la rédaction.

Affaires publiques

Le service des Affaires publiques coordonne le lancement des publications du Conseil et prépare à cette fin des communiqués, des résumés, des aide-mémoire et tout autre document nécessaire aux membres du Conseil et aux médias. Le Service entretient de plus des relations quotidiennes avec les médias et le public et s'occupe de l'organisation des entrevues de la présidente, de ses tournées et de ses allocutions. Le Service suit de près dans la presse et dans les assemblées législatives l'évolution des dossiers intéressant le Conseil et en prépare des résumés quotidiens, hebdomadaires et mensuels.

Communiqués

Le recours difficile à la Charte des droits et libertés constitue en lui-même une question d'égalité
— 17 avril 1989

Ce que femme veut...
— 3 mai 1989

Aucune autre loi en matière d'avortement n'est nécessaire
— 3 août 1989

Le CCCSF publie *La reproduction féminine, la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi canadienne sur la santé*
— 22 septembre 1989

Le CCCSF publie *La Charte canadienne et les droits des femmes : Progrès ou recul?*
— 28 septembre 1989

Le CCCSF estime que le projet de loi fédéral sur l'avortement est inconstitutionnel et presse le gouvernement de le retirer immédiatement
— 8 février 1990

Le budget fédéral ne remédie pas à la pauvreté chez les femmes
— 21 février 1990

Services administratifs

Les Services administratifs regroupent l'ensemble des fonctions administratives : finances, personnel, gestion des dossiers, répartition des locaux, traitement de textes, relations avec le Conseil du Trésor, le Vérificateur général, le Contrôleur général et le ministère des Approvisionnements et Services. Le Conseil reçoit chaque année des crédits du Conseil du Trésor, qu'il répartit entre ses services internes de façon à répondre aux exigences de son mandat.

Centre de distribution

Le Centre distribue sans frais les publications et les documents d'information du Conseil aux groupes de femmes, aux conseils consultatifs des provinces et territoires, aux responsables des programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux, au grand public, aux journalistes, aux personnes politiques ainsi qu'aux bibliothèques municipales, universitaires et collégiales. Il assure également l'envoi aux divers publics cibles des documents qui les intéressent. Le Centre de distribution est ouvert au public et répond à toutes les demandes faites en personne ou par téléphone.

Pour répondre à la demande, le Centre a distribué cette année plus de 140 000 exemplaires de livres, documents de référence, brochures, plaquettes, feuillets documentaires et autres.

État financier

Exercice terminé le 31 mars	1989-1990	1988-1989
Revenus :		
Crédit budgétaire	3 388 000 $	3 241 000 $
Dépenses :		
Traitements et avantages sociaux	1 915 118	1 775 467
Information au public	375 487	384 111
Services professionnels et spéciaux	431 976	505 690
Congrès, colloques et réunions	238 067	246 932
Activités régionales	163 048	131 392
Administration	172 192	138 362
Dépenses en capital	88 444	56 791
Total des dépenses :	3 384 332 $	3 238 745 $
Crédits non utilisés :	3 668 $	2 255 $